



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8512^e séance

Lundi 15 avril 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Heusgen.	(Allemagne)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Ntsoane
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Moriko
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Indonésie	M. Syihab
	Koweït	M. Alotaibi
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; Mme Virginia Gamba, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé; et Mme Muna Luqman, Présidente de Food for Humanity.

M. Griffiths et M. Lowcock participent à la présente séance par visioconférence respectivement depuis Amman et Londres.

Avant de commencer, j'ai le plaisir, en ma qualité de Représentant permanent de l'Allemagne, de souhaiter la bienvenue au Président de la Commission des affaires étrangères du Bundestag, le Parlement allemand, M. Norbert Röttgen. En Allemagne, le pouvoir législatif surveille très attentivement le pouvoir exécutif. Je vous remercie, M. Röttgen, d'avoir fait le déplacement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité. Il s'est pratiquement écoulé une année depuis que j'ai eu pour la première fois l'occasion de le faire (voir S/PV.8235). C'était en avril de l'an dernier. J'avais alors dit qu'une solution politique pour régler le conflit au Yémen était disponible, mais j'avais ajouté que la guerre risquait à tout moment d'éloigner les perspectives de paix. Ces deux assertions sont tout aussi valables aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a un an.

En outre, comme Mark Lowcock les décrira j'en suis sûr, les souffrances des Yéménites se sont plutôt accentuées au cours de cette période. La quête de la paix,

tâche à laquelle je contribue, se mesure au quotidien à l'aune des pertes de vies et demoyens de subsistance dans l'ensemble des gouvernorats du Yémen. Ceci, je l'espère, explique mon obstination à planifier, à espérer et à pousser à l'ouverture de consultations conduisant à cette solution politique.

Premièrement, je vais parler de la situation à Hodeïda. Le général de corps d'armée Michael Lollesgaard a travaillé sans relâche avec les parties pour parvenir à un accord sur les plans de redéploiement opérationnel à Hodeïda, conformément à ce qui a été convenu en décembre en Suède. J'espère que nous en entendrons davantage bientôt.

Ce processus a été, comme nous le savons tous, long et difficile. Il m'est agréable de vous annoncer, Monsieur le Président, que les deux parties ont maintenant accepté le plan détaillé préparé par le général Lollesgaard concernant la première phase du redéploiement à Hodeïda. Je suis reconnaissant – et je suis sûr que nous le sommes tous – aux deux parties et au général Lollesgaard de leur engagement constructif, qui nous a permis d'en arriver enfin là. Nous allons maintenant passer à toute vitesse au règlement des dernières questions en suspens liées au plans opérationnels pour la deuxième phase, aux redéploiements et au statut des forces de sécurité locales, qui sera sera présenté dans les prochains jours.

Le Président Hadi Mansour a toujours abordé cette question, comme je l'ai dit dernièrement au Conseil, avec le pragmatisme d'un ancien militaire. Comme il me l'a aussi dit à plusieurs reprises, il veut que ces redéploiements aient lieu et que les habitants de la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Ras Issa et de Salif retrouvent quelque peu la paix. Je remercie le Président Hadi Mansour de sa patience et de son engagement.

Il y a exactement une semaine, j'étais à Sanaa, où le général Michael Lollesgaard et moi-même avons rencontré Abdulmalik al-Houthi, le chef d'Ansar Allah. Nous avons pu l'entendre réaffirmer clairement – de manière aussi bien détaillée que générale – son appui à la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Bien entendu, c'était important qu'il le fasse juste avant l'annonce que nous venons d'entendre aujourd'hui. J'ai été heureux de l'entendre le faire si directement, et je lui suis reconnaissant de la position qu'il a prise sur cette question et sur d'autres.

Soyons clairs, lorsque ces redéploiements auront lieu – et j'espère que ce n'est qu'une question de

temps – ce seront les premiers retraits volontaires de forces dans ce long conflit. Ce n'est pas une décision facile à prendre pour les parties et, bien sûr, cela prend plus de temps que nous ne l'espérons, mais le fait que cela puisse se produire est une excellente nouvelle. Hodeïda est un test à bien des égards, notamment en matière de leadership. J'espère que, dans les jours à venir, la population aura confiance en ce leadership, et que le test sera donc concluant.

Nous ne devons pas non plus oublier – et je suis sûr que M. Lowcock nous le rappellera – que depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu aux premières heures du 18 décembre 2018, la violence dans le gouvernorat de Hodeïda a considérablement diminué, bien que ce ne soit pas suffisant. Les victimes civiles sont moins nombreuses et selon certaines informations, les personnes déplacées du fait de la guerre ont commencé à regagner leurs foyers, comme nous le rappelle souvent notre collègue à Sanaa, Lise Grande. Il reste beaucoup à faire pour renforcer et maintenir le cessez-le-feu, mais les avancées positives que nous avons constatées et que nous continuerons, je l'espère, de constater à Hodeïda ont déjà montré ce qu'il était possible de réaliser par le dialogue et le compromis. J'espère que les parties en prendront conscience et, avec l'appui du Conseil, qu'elles s'en inspireront.

Dans l'intervalle, comme M. Lowcock le dira certainement, la situation économique au Yémen demeure extrêmement fragile. Les navires commerciaux ont du mal à accéder à Hodeïda, et les prix du carburant sont en hausse. Il y a eu quelques évolutions positives, telles que la décision du Gouvernement yéménite de commencer à verser les salaires du secteur public à Hodeïda et les pensions dans l'ensemble du pays. Je ne veux pas empiéter sur le territoire de M. Lowcock, mais je mentionne cette décision parce que ce sont des mesures qui dépassent les limites établies entre les parties. D'autres mesures doivent être prises pour réduire les prix et garantir la disponibilité des produits de première nécessité, notamment le carburant. Je suis reconnaissant d'être sous la direction de Mark Lowcock et de Lise Grande dans ces domaines.

J'admets très clairement que nous avons tous besoin que des progrès tangibles soient accomplis à Hodeïda, avant de nous concentrer sur l'élaboration d'une solution politique. Je l'ai déjà dit par le passé au Conseil. Ce qui est plus important encore, peut-être, c'est que les dirigeants des deux parties me l'ont dit, notamment au cours des dix derniers jours. Oui, des progrès doivent

être accomplis à Hodeïda. Peut-être que des progrès seront pour la première fois réalisés aujourd'hui dans ce sens. Des progrès doivent être accomplis à Hodeïda, un point c'est tout.

Toutefois, je manquerais à mon devoir si nous ne préparions pas aussi le terrain pour des consultations politiques, notamment car la guerre au Yémen, comme M. Lowcock nous le dira encore, ne montre aucun signe de ralentissement. Les tragédies de la guerre nous causent à tous de grandes souffrances lorsque les enfants en sont les victimes, comme cela a été le cas dernièrement, de façon dramatique. Il faut faire en sorte que ce soit une douleur que nous ressentions tous, mais il est vrai aussi que les grands champs de bataille ne doivent pas être oubliés. À Houjour, il y a eu des batailles dévastatrices, marquées par toute la misère humaine et les déplacements de civils qui accompagnent naturellement ce type d'événements. Cela signifie que nous devons continuer à nous concentrer, comme le Conseil me l'a déjà demandé, sur la recherche d'une solution politique, et ce aussi rapidement que possible.

Nous connaissons tous les grandes lignes d'un accord visant à mettre fin à la guerre, conformément aux trois références et aux résolutions du Conseil. Aucun d'entre nous n'est livré à lui-même. Nous devons travailler avec les parties sur les grandes lignes d'un éventuel règlement, d'une manière qui complète le cadre dont j'ai déjà débattu avec les membres du Conseil et qui faisait partie des sujets abordés en Suède en décembre dernier. Nous devons solliciter, de manière résolue, les vues des parties tant sur les concepts que sur les détails. Nous devons le faire maintenant, avant tout retour officiel au processus ou à la consultation politique. Il s'agit de préparer le terrain pour d'éventuelles consultations sérieuses entre les parties.

En préparant cette voie politique vers la paix, je m'engage à rencontrer le plus d'acteurs de la société possibles. J'ai été particulièrement chanceux à cet égard d'avoir été invité à assister à une réunion récente aux côtés de plus de 100 femmes yéménites, organisée à Amman par ONU-Femmes. Nombre d'entre elles avaient voyagé, courageusement et avec beaucoup de difficultés, jusqu'à Amman et apporté leur contribution au règlement du conflit. Lors de cette réunion, je leur ai promis que nous veillerions dans les mois à venir à les consulter, elles et leurs réseaux, sur toutes les différentes questions qui seront débattues entre les parties. Comme je le dirai avant de conclure, il ne fait aucun doute que nous pouvons tous faire beaucoup mieux en ce qui concerne

la participation des femmes et des autres acteurs de la société civile au processus politique.

Je continuerai également à rencontrer le plus de représentants possibles des différents partis politiques yéménites, qui pourront faire part de leurs réflexions. Cela nous permettra évidemment de bénéficier de leur expérience, et bien plus encore. Ce sont ces personnes qui, une fois que les parties auront accepté de résoudre le conflit, finiront par occuper de nouveau leurs positions légitimes dans le domaine de la politique et à la tête du Gouvernement yéménite. À cette fin, ces responsables politiques devront travailler ensemble, et non pas se concurrencer.

Le processus de collaboration que je viens de décrire s'appuie sur la riche expérience passée des négociations, en particulier les 100 jours au Koweït il y a trois ans, et à ce propos, je tire mon chapeau à l'Ambassadeur Mansour. Il s'agit d'un processus qui, même s'il est conduit par le Bureau dont j'ai le privilège de faire partie, n'est pas seulement le fruit de mon bureau. J'ai déjà mentionné la contribution d'ONU-Femmes. J'aurai d'autres discussions avec notre groupe consultatif technique de femmes à Édimbourg, la semaine prochaine. Les organisations de second plan, dans lesquelles j'ai moi-même travaillé – y compris la Fondation Berghof, IDEA, VMI et bien d'autres – qui ont au fil des années acquis une vaste expérience au Yémen, sont des partenaires actifs et précieux dans cette entreprise, et ont été au cœur de la réflexion et de la planification que nous avons menées au sein de mon bureau lorsque nous avons commencé à espérer pouvoir nous engager dans le processus politique.

Je suis également reconnaissant de l'appui et des conseils que nous recevons de la part de Peace Track Initiative et du Women's Solidarity Network, qui représentent un grand nombre de femmes yéménites et d'organisations dirigées par des femmes. Le Conseil entendra prochainement M^{me} Muna Luqman, l'une des principales militantes pour la paix au Yémen. Je suis certain qu'elle nous exhortera à redoubler d'efforts pour intégrer les femmes, tant dans les délégations officielles qui contribuent aux séries de consultations officielles que dans les consultations beaucoup plus approfondies qui, entre les séances, nous aideront à affiner les questions que nous soumettons aux parties.

Au cours des prochains mois, ma principale responsabilité consistera à apaiser les différends entre les parties afin que, lorsqu'elles se rencontreront, l'on puisse leur poser des questions précises sur la nature des

arrangements visant à mettre fin à la guerre, de manière équitable et conformément aux résolutions du Conseil. Je sollicite l'appui du Conseil dans le cadre de cette approche. Ensemble, exigeons que celles et ceux qui peuvent nous aider à œuvrer à la paix soient encouragés, et que les sceptiques soient mis de côté pendant que nous travaillons à faire valoir notre cause.

Je ne peux conclure sans rappeler à tous les membres du Conseil – et je suis sûr que M. Lowcock le fera d'une manière beaucoup plus appropriée – que le Yémen saigne. Son peuple a faim. Beaucoup de ses enfants n'ont pas vu l'intérieur d'une salle de classe. À bien des égards, c'est l'un des endroits les plus tragiques du monde. C'est ce qui nous encourage à imaginer, au-delà de Hodeïda, que nous pourrions avancer vers cette solution, qui seule peut raviver les espoirs des familles yéménites et rendre le contrôle du Yémen à sa classe politique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Comme Martin Griffiths vient de le dire, alors que le cessez-le-feu à Hodeïda est largement respecté, nous assistons, comme il l'a également indiqué, à une escalade marquée de la violence dans d'autres parties du pays. Dans le gouvernorat de Hajja, juste au nord de Hodeïda, le conflit s'est intensifié dans plusieurs régions. En février et en mars, de violents combats dans le district de Kouchar ont provoqué le déplacement de 50 000 personnes, et ont été marqués par des signalements continus de bombardements et de frappes aériennes faisant des centaines de victimes civiles. Dans la région de Bani Hassan, dans le district d'Abs, au cours des deux dernières semaines, les combats ont forcé près de 100 000 personnes supplémentaires à quitter leur foyer. Environ la moitié d'entre elles ont fui vers d'autres régions du district d'Abs, un district extrêmement pauvre, où l'eau est rare, qui accueille actuellement plus de 300 000 déplacés. Les lignes de front actives ne sont plus qu'à quelques kilomètres de la principale source d'eau du district d'Abs, qui fournit de l'eau à quelque 200 000 personnes. Si les combats endommagent cette installation ou interrompent son fonctionnement, nous pourrions très rapidement assister à une catastrophe majeure. Si les combats se déplacent vers le sud jusqu'à la frontière de Hodeïda, jusqu'à 400 000 personnes supplémentaires pourraient être déplacées. Les violents combats qui ont opposé en mars différentes factions à

Taëz dans une zone contrôlée par le Gouvernement ont fait de nombreuses victimes. Le conflit s'est également intensifié sur les lignes de front établies à Dalea et le long de la frontière nord à Saada et à Jaouf, déplaçant des milliers de familles supplémentaires.

Le 26 mars, une frappe aérienne à Saada a atterri près d'un hôpital recevant l'assistance de Save the Children, tuant huit civils, dont cinq enfants. Le 2 avril, des hommes armés sont entrés par effraction dans un hôpital recevant l'assistance de Médecins Sans Frontières à Aden, ont enlevé un patient et l'ont tué à l'extérieur de l'hôpital. Le 3 avril, trois femmes auraient été tuées et deux enfants blessés par un obus d'artillerie qui a atterri près d'une école à Hodeïda. Le 7 avril, de fortes explosions dans un entrepôt de Sanaa ont tué 14 élèves d'une école située à proximité. Seize autres ont été grièvement blessés. La plupart d'entre eux n'avaient même pas 9 ans. Alors que la communauté internationale continue d'appuyer l'Accord de Stockholm, il est essentiel que nous ne perdions pas de vue l'escalade de la violence ailleurs. Dans l'exposé que j'ai présenté au Conseil le 14 décembre 2018 (voir S/PV.8424), j'ai appelé à une cessation des hostilités dans l'ensemble du Yémen. Je réitère cet appel aujourd'hui. Tous les hommes qui manipulent les armes à feu et les bombes doivent cesser la violence. Nous rappelons une fois de plus aux parties que le droit international humanitaire s'impose à elles en tout lieu et à tout moment.

Les agences humanitaires sont également confrontées à une résurgence alarmante de l'épidémie de choléra, que nous avons réussi à faire reculer l'année dernière. Après deux ans et plus de 1,5 million de cas suspects, le choléra a touché presque chaque famille yéménite d'une manière ou d'une autre. Il y a deux semaines, le docteur Mohammed Abdul-Mughni, un pédiatre très respecté qui soignait des malades du choléra dans un hôpital public de Sanaa, est mort lui-même de la maladie. Il venait de qualifier l'épidémie de « désastreuse », en disant aux journalistes : « Nous travaillons jusqu'à l'épuisement de nos forces ».

Jusqu'à présent, en 2019, près de 200 000 cas suspects de choléra ont été signalés. C'est presque trois fois plus que pour la même période l'an dernier. Environ un quart des cas concernent des enfants de moins de 5 ans. Ce pic est survenu des mois avant l'augmentation que nous observons habituellement pendant la principale saison des pluies du mois d'août. Cela signifie que, si elles ne sont pas maîtrisées, les tendances actuelles pourraient rapidement entraîner

une morbidité et une mortalité massives. Les pluies précoces sont en partie responsables de la situation, mais les principaux facteurs restent les déplacements forcés et l'effondrement des infrastructures publiques provoqué par le conflit, notamment des réseaux d'eau et d'assainissement du pays et des institutions publiques qui fournissent les services de base.

D'autres conséquences de la destruction du système de santé ont été constatées. Plus de 3 300 cas de diphtérie ont été signalés depuis 2018 – la première épidémie au Yémen depuis 1982. Cette année, le nombre de nouveaux cas de rougeole a presque doublé par rapport à la même période en 2018, qui a été une année record. Comme M. Griffiths vient de le rappeler, environ 2 millions d'enfants d'âge scolaire ne sont toujours pas scolarisés, et quelque 2 000 écoles sont inutilisables parce qu'elles ont été endommagées, abritent des déplacés ou sont occupées par des groupes armés. Le tableau est encore assombri par le risque de famine qui persiste et qui est bien réel. Ces quatre dernières années, des millions de familles au Yémen ont été réduites à la pauvreté. Elles n'ont que peu ou pas de revenus, alors même que les prix des produits de première nécessité dont elles ont besoin pour survivre ne cessent d'augmenter.

Les organismes humanitaires font tout ce qu'ils peuvent pour sauver des vies et protéger les habitants dans l'ensemble du pays. L'année passée, nous avons atteint une moyenne de 8 millions de personnes par mois, ce qui a fait de notre action au Yémen la plus grande opération d'aide du monde. Cette année, nous faisons davantage. Jusqu'à présent, le Programme alimentaire mondial a fourni une aide alimentaire d'urgence à plus de 9 millions de personnes chaque mois. Il a l'intention d'accroître ce nombre à 12 millions dans les prochains mois. Des milliers de membres du personnel humanitaire travaillent dans environ 1 500 centres de traitement du choléra dans 147 districts dans tout le pays. Les équipes d'intervention d'urgence soignent les patients, distribuent des trousseaux d'hygiène, procèdent à la chloration des sources d'eau, organisent des campagnes de nettoyage et sensibilisent le public. Comme l'a dit le docteur Mughni, elles travaillent sans relâche.

Jusqu'à présent, les organismes humanitaires ont maintenu en vie des millions de personnes, mais nous nous heurtons toujours à deux difficultés majeures. La première difficulté, c'est l'accès. Nous sommes encore confrontés à de bien trop nombreuses restrictions en matière d'action humanitaire. Les Red Sea Mills

à Hodeïda, dont nous avons déjà parlé au Conseil, en sont un exemple éloquent. Ces silos contiennent suffisamment de céréales pour nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois, et ils sont devenus inaccessibles en septembre 2018, lorsque les forces de la coalition ont avancé dans la ville. Depuis lors, nous avons de graves difficultés pour accéder aux Red Sea Mills, ce dont M. Griffiths et moi-même avons tous deux parlé dans des déclarations publiques en février (voir S/PV.8464). Une équipe des Nations Unies a enfin pu y effectuer une visite d'une journée, le 26 février. Cette mission nous a permis de déterminer que la majeure partie des céréales pourrait encore être récupérée si elle était immédiatement fumigée. Depuis, des efforts ont été déployés à maintes reprises pour traverser les lignes de front afin de faire venir des travailleurs pour fumiger et commencer à moulinier le grain – un processus qui prendrait plusieurs semaines. Nous continuons de travailler avec toutes les parties pour trouver le moyen le plus sûr et le plus efficace d'acheminer ces denrées à des millions de personnes affamées qui en ont désespérément besoin le plus rapidement possible.

La litanie des autres problèmes d'accès que nous avons déjà signalés au Conseil se poursuit. Les déplacements et le dédouanement sont suspendus, les visas sont refusés, les accords relatifs aux projets sont détournés de leur objectif et les missions sont retardées aux points de contrôle. La plupart des restrictions auxquelles nous sommes actuellement confrontés sont imposées par les autorités affiliées à Ansar Allah dans le nord du pays. Nous nous félicitons de leur récente décision d'accorder des visas supplémentaires, et nous espérons que cela permettra d'améliorer encore l'accès. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement, nous continuons également de nouer le dialogue avec la coalition au sujet des exigences introduites en décembre 2018 au point de contrôle de Dhoubab, qui ont entraîné des retards pour les organismes cherchant à acheminer de l'aide dans les zones contrôlées par le Gouvernement le long de la côte ouest. Les importations commerciales de produits alimentaires via Hodeïda et Salif au premier trimestre de l'année ont été inférieures d'environ 40 % à celles du trimestre précédent, et les prix moyens des aliments ont plus que doublé par rapport au niveau d'avant la crise. Les importations commerciales de pétrole ne représentent que 30 % des besoins estimés. En conséquence, le prix du pétrole a presque quadruplé dans certains endroits au cours des dernières semaines. Les gens attendent plusieurs jours pour avoir accès aux réserves de pétrole très limitées qui sont disponibles.

Compte tenu du nombre incalculable de familles désespérément pauvres et affamées qui ne peuvent pas se permettre de s'approvisionner sur les marchés locaux, les décideurs de tous bords doivent d'urgence trouver des moyens d'accélérer l'accostage des navires à Hodeïda, assouplir les conditions de crédit et faciliter le transport de carburant à l'intérieur du pays. Comme j'en ai parlé avec le Gouverneur de la Banque centrale il y a deux jours, il nous faut également stabiliser le taux de change à un niveau qui, comme l'a mentionné M. Griffiths, permet aux citoyens ordinaires d'acheter des vivres.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par la situation du pétrolier *FSO SAFER*, un bâtiment flottant de stockage et de transbordement situé à environ huit kilomètres au large du port de Ras Issa dans la mer Rouge. Ce pétrolier, qui est utilisé pour stocker et exporter du pétrole depuis 1998, contient actuellement environ 1,1 million de barils à son bord. Il est en mauvais état et n'a pas été entretenu depuis 2015. S'il n'est pas réparé, nous craignons qu'il se brise, voire qu'il explose, ce qui provoquerait une catastrophe environnementale dans un des couloirs de navigation les plus fréquentés au monde. Nous travaillons avec toutes les parties pour faire face à ce risque, avec l'appui financier du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, en commençant par une évaluation technique. Les décisions finales concernant l'évaluation sont attendues depuis septembre. Nous espérons que les indications récentes annonçant qu'un projet de l'ONU commencera prochainement ses travaux sur cette question cruciale sont correctes.

Le deuxième problème auquel nous sommes confrontés et qui pourrait s'avérer insurmontable est le financement. En février, les donateurs se sont engagés à verser 2,6 milliards de dollars au titre de l'aide humanitaire pour le Yémen cette année, dont 1 milliard de dollars supplémentaire que le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis se sont engagés à verser à l'ONU. La contribution versée par ces deux donateurs l'année dernière a transité par l'ONU en tant que subvention unique non affectée en début d'année, ce que je considère comme une pratique optimale en matière de donations humanitaires. Elle a également joué un rôle important l'année dernière en nous permettant d'endiguer l'épidémie de choléra, de faire baisser de moitié l'insécurité alimentaire dans les districts en situation de pré famine et de sauver davantage d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère – davantage d'enfants que nous avons été en mesure de sauver dans

le cadre de toute autre opération comparable dans le monde.

Si nous avons été encouragés par les engagements pris à Genève, je me dois d'annoncer au Conseil que près de quatre mois après le début de l'année, le plan d'intervention humanitaire des Nations Unies pour le Yémen n'a pour le moment reçu que 267 millions de dollars, soit environ 10% des contributions annoncées, et 6% des besoins. Cela représente également une baisse de 80% par rapport aux contributions reçues à la même date l'année dernière. Les moyens dont disposent les organismes des Nations Unies pour mener des opérations de secours essentielles s'épuisent rapidement. L'Organisation mondiale de la Santé prévoit que 60% des centres de traitement de la diarrhée – notre principal moyen de lutte contre l'épidémie de choléra – pourraient fermer dans les semaines à venir, et les services pourraient être perturbés dans la moitié des établissements de soins secondaires. Le Programme alimentaire mondial a annoncé que sa filière de distribution de bons d'alimentation et sa filière d'approvisionnement alimentaire seraient coupées en juin si elles ne recevaient pas immédiatement des fonds supplémentaires. La fermeture ou la réduction de ce type de programmes – alors que nous luttons pour prévenir une famine généralisée et endiguer le choléra et d'autres maladies mortelles – serait catastrophique. J'implore donc tous nos donateurs de convertir leurs engagements – les engagements qu'ils ont pris à Genève – en contributions financières aussitôt que possible.

Nous demeurons pleinement conscients – comme l'a dit M. Griffiths – qu'une paix durable serait le remède le plus efficace contre la crise humanitaire au Yémen. En l'absence de paix, nous continuerons simplement de traiter les symptômes de la crise au lieu d'en éliminer la cause.

Je vais résumer. La violence a de nouveau augmenté. Les fonds des opérations de secours s'épuisent. Si rien ne change, la fin est proche.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Mark a mentionné la souffrance des enfants au Yémen. À cet égard, je donne la parole à M^{me} Gamba.

M^{me} Gamba (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de tenir le Conseil de sécurité informé des répercussions

persistantes et tragiques du conflit au Yémen sur les enfants.

Comme le savent les membres du Conseil, le mécanisme de surveillance et de communication de l'information relative aux enfants en situation de conflit armé créé par la résolution 1612 (2005) permet de collecter des informations sur les six violations graves commises contre les enfants en période de conflit armé, notamment le recrutement et l'utilisation d'enfants, les meurtres et les mutilations, les viols et les autres formes de violence sexuelle, les attaques contre des écoles et des hôpitaux, les enlèvements et le déni de l'accès humanitaire. Ce mécanisme a officiellement vu le jour au Yémen en 2013. À ce jour, six parties sont citées dans les annexes au rapport annuel du Secrétaire général sur la situation des enfants en temps de conflit armé pour avoir commis une ou plusieurs violations graves contre des enfants au Yémen.

Un rapport spécifique sur le Yémen sera présenté prochainement au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, couvrant la période allant d'avril 2013 à la fin de 2018. Les statistiques concernant les graves violations avérées contre des enfants yéménites durant cette période sont étourdissantes : plus de 3 000 enfants ont été recrutés et utilisés; plus de 7 500 enfants ont été tués ou mutilés; et plus de 800 incidents de déni d'accès des enfants à l'aide humanitaire ont été recensés. En outre, plus de 350 attaques contre des écoles et des hôpitaux ont été confirmées. Malheureusement, en raison des difficultés liées à la collecte d'informations, la violence sexuelle contre les enfants est chroniquement sous-estimée au Yémen, et seuls quelques cas ont pu être confirmés durant cette période. Qui plus est, le conflit en cours, les restrictions d'accès, les détentions et les menaces visant les observateurs, ainsi que l'intimidation de communautés qui dénoncent les graves violations font que les chiffres que je présente aujourd'hui au Conseil ne représentent qu'une fraction des violations commises contre les enfants au Yémen.

Ce conflit a de terribles conséquences sur les enfants. Toutes les parties au conflit agissent et réagissent aux événements en faisant parler les armes, et les enfants sont utilisés et victimes de multiples sévices. Les violations ont augmenté de manière exponentielle au fil des ans, notamment à la fin de 2014, lorsque le recrutement et l'utilisation d'enfants ont augmenté de manière significative, et en 2015, qui a été une année dévastatrice pour les enfants, avec plus de 900 enfants

recrutés et utilisés, 2 400 enfants tués ou mutilés et plus de 150 attaques contre des écoles et des hôpitaux.

Les enfants sont restés les principales victimes des escalades militaires. À la fin de 2017, les combats se sont intensifiés à Saada, Hodeïda et Hajjah, et le nombre d'enfants tués et mutilés a augmenté de 25 % par rapport à 2016. Et l'année dernière, les combats et les offensives rien qu'à Hodeïda ont entraîné la mort et la mutilation de plus de 500 enfants. Alors que les principes fondamentaux du droit international humanitaire et des droits de l'homme sont violés par toutes les parties au conflit, ce sont les enfants qui paient le prix fort. J'appelle l'attention du Conseil sur trois préoccupations persistantes au Yémen, à savoir le refus d'autoriser l'accès humanitaire aux enfants, leur recrutement et leur utilisation, et les meurtres et mutilations dont ils sont victimes.

Ma première préoccupation concerne l'accès humanitaire pour et vers les enfants. Les effets cumulatifs d'années de guerre, aggravés par la crise économique, ont fait des ravages chez les enfants, qui meurent de maladies curables, telles que le choléra, et de famine. Toutefois, le fait que près de 70 % des districts du Yémen sont actuellement menacés de famine ne peut s'expliquer uniquement par le conflit qui fait rage. L'ONU a vérifié plus de 800 cas de refus d'accès humanitaire depuis la création du mécanisme de surveillance et de communication de l'information au Yémen. Dans la plupart des cas, il s'agissait de restrictions aux déplacements du personnel humanitaire, de violences à son encontre ou de la destruction de ses biens et de ses installations. Des infrastructures civiles essentielles, telles que des réservoirs d'eau indispensables à la survie des communautés environnantes, ont également été attaquées, et une récente frappe aérienne près d'un hôpital a fait des victimes parmi les civils, y compris des enfants.

Les conséquences de chacun de ces cas sont tragiques : 80 % de la population yéménite a actuellement besoin d'aide humanitaire et de protection, et 2 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë et luttent pour leur survie. Dans un cas, le 11 mars, une mission de livraison de vivres, y compris à des écoles, dans le gouvernorat de Saada a été annulée en raison d'obstructions et de points de contrôle sur la route. La grande majorité – plus de 70 % – des cas de refus d'accès humanitaire ont été attribués aux houthistes, près de 10 % à la coalition et 7 % aux forces gouvernementales yéménites.

Le recrutement et l'utilisation d'enfants demeurent une préoccupation majeure. Entre avril 2013 et décembre 2018, il a été établi que plus de 3 000 enfants avaient été recrutés et utilisés par les parties au conflit dans divers rôles, tels que combattre en première ligne, monter la garde aux points de contrôle, livrer des fournitures et aider à la collecte de renseignements. En 2018, près de 40 % de ces enfants, dont 50 % avaient moins de 15 ans, étaient utilisés dans des combats actifs. Au cours de la même période, plus de 200 enfants ont été tués ou blessés alors qu'ils étaient utilisés par les parties au conflit au Yémen. Le recrutement et l'utilisation d'enfants se poursuivent sans discontinuer, plus de 500 enfants en ayant été victimes au cours des trois premiers mois de cette année. Les deux tiers ont été recrutés par les houthistes, suivis par les comités de la résistance populaire, les forces armées yéménites et les Forces de la Ceinture de sécurité, ainsi que par Al-Qaida dans la péninsule arabique et le mouvement salafiste, pour ne citer que ceux-là.

Le conflit qui fait rage a alimenté cette tendance, qui est encore exacerbée par la détérioration de la situation humanitaire. Le ralliement à une partie au conflit est devenu de plus en plus un moyen de survie pour les familles au bord du gouffre, et les enfants recrutés sont souvent parmi les plus pauvres. Beaucoup d'enfants ont expliqué qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de s'enrôler pour subvenir aux besoins de leur famille. Alors que la guerre continue, je crains que ce facteur ne fasse que s'accroître. L'endoctrinement idéologique des enfants pour défendre leur communauté contre un ennemi perçu a également été un facteur important pour inciter les enfants à se rallier à une partie au conflit. Des enfants auraient été recrutés de force dans des écoles, des orphelinats et leurs communautés. Alors que la grande majorité d'entre eux sont des garçons âgés de 15 à 17 ans, pour la première fois, des cas de recrutement de filles ont été vérifiés en 2018. Les filles ont été utilisées pour faire pression sur leurs pairs afin qu'ils envoient des membres masculins de leur famille sur les champs de bataille, et elles étaient menacées d'expulsion de l'école si elles refusaient d'obéir.

Le nombre de meurtres et de blessures d'enfants est inquiétant. Entre avril 2013 et janvier de cette année, l'ONU a vérifié le meurtre et la mutilation de plus de 7 500 enfants, dont un tiers de filles, ce qui en fait le type de violation le plus répandu au Yémen. Près de la moitié de ces pertes ont été causées par des frappes aériennes, dont la coalition est la principale responsable. Quant aux combats au sol, qui ont fait 40 % des victimes parmi les

enfants, le pilonnage des zones urbaines et l'utilisation de mortiers et d'armes légères sont les principales causes de décès d'enfants. Les houthistes sont responsables de la majorité des victimes parmi les enfants des suites de combats au sol, suivis par les forces du Gouvernement yéménite, entre autres. Les mines terrestres et les munitions non explosées ont également été une source majeure de danger pour les enfants, faisant plus de 700 victimes entre 2013 et maintenant.

Au cours de cette période, je n'ai cessé de m'entretenir avec les parties au conflit afin de les exhorter à mettre fin aux violations graves et à les prévenir, ce qui est au cœur même de mon mandat à l'appui des efforts que l'ONU mène sur le terrain. À cet effet, en décembre 2018, le Gouvernement yéménite a approuvé une feuille de route visant à revitaliser et accélérer la mise en œuvre du plan d'action signé en 2014 pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants. Cette feuille de route énonce des mesures pour la libération des enfants, leur réinsertion et la prévention de leur recrutement. En octobre 2018, le Gouvernement yéménite a également approuvé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, qui constitue une première étape importante pour améliorer la protection des écoles, du personnel éducatif et des enfants. Nous attendons maintenant du Gouvernement qu'il mette rapidement en œuvre la feuille de route et donne la priorité à l'élaboration d'instructions permanentes pour la libération et la réinsertion des enfants associés aux forces et groupes armés.

En mars, à la suite du dialogue mené avec la coalition depuis 2017, j'ai signé un mémorandum d'accord sur le renforcement de la protection des enfants touchés par le conflit armé au Yémen. Ce mémorandum d'accord comprend des dispositions sur le renforcement des capacités de l'unité de protection de l'enfance créée au siège de la coalition en septembre 2017, ainsi que sur la responsabilisation et la révision des instructions permanentes pour le transfert des enfants interceptés pendant les opérations militaires. Plus important encore, cependant, il stipule qu'un plan de travail contenant des mesures concrètes visant à renforcer la protection des enfants sera élaboré au cours des semaines et des mois à venir.

Pour terminer, la violence à laquelle les enfants yéménites ont été et sont encore soumis est tout simplement inacceptable. J'exhorte les parties au conflit en Syrie à prendre immédiatement des mesures pour garantir que leurs opérations militaires sont menées

en pleine conformité avec le droit international, et notamment dans le respect des principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Aujourd'hui, des milliers d'enfants et leurs familles ont un besoin urgent d'assistance et de soutien, qui va de l'aide de base à l'assistance à la réintégration. Je renouvelle mon appel aux parties pour qu'elles facilitent l'acheminement rapide et sans entrave d'une aide vitale aux enfants et aux familles dans le besoin. J'appelle également la communauté internationale à accorder la priorité au financement du Yémen ou au déboursement des fonds déjà promis, afin de donner aux enfants une chance de survivre, d'apprendre et de construire le Yémen de demain.

Il n'y a pas d'autre solution que la paix pour mettre fin à ces souffrances. L'Accord de Stockholm, conclu à la fin de l'année dernière, a apporté une lueur d'espoir. Toutefois, les combats se poursuivent et s'intensifient dans certaines régions du pays. J'exhorte les parties à mettre rapidement en œuvre les engagements qu'elles ont pris. Compte tenu de la tragédie des enfants yéménites et du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le Yémen de demain, il faut les placer au cœur du processus de paix.

Il faut faire des dispositions relatives à la libération inconditionnelle, au transfert et à la réinsertion des enfants associés aux parties au conflit une priorité, et les enfants privés de liberté en raison de leur association présumée avec les parties adverses doivent être traités avant tout comme des victimes et en toute dignité. Fait important, les auteurs de violations graves doivent répondre de leurs actes devant les juridictions compétentes. C'est pourquoi j'exhorte le Conseil de sécurité à répondre à mon appel et à veiller à ce que la protection des enfants soit au cœur des efforts en faveur de la paix au Yémen.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Gamba de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Luqman.

M^{me} Luqman (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité au nom de Food for Humanity et de Women Solidarity Network.

J'ai survécu à la guerre dévastatrice au Yémen. J'étais à Taëz, la troisième ville du pays, et je me souviens très bien des bombardements aériens terrifiants et des bombardements d'artillerie aveugles, ainsi que du siège de la ville et des horreurs commises par toutes les parties, au mépris total du droit international humanitaire. Ma

maison à Taëz a été partiellement détruite par une frappe aérienne de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, qui visait une école voisine utilisée par les houthistes comme entrepôt militaire et prison. J'ai été réveillée par un bruit similaire à celui d'une éruption volcanique qui illuminait le ciel, suivie de ce qui ressemblait à un tremblement de terre. Nos voisins – une famille de cinq personnes – ont péri sous les décombres.

J'ai également connu le siège de Taëz. Alors que les houthistes resserraient leur étau sur la ville, ils ont privé les civils de nourriture, d'eau et de produits de première nécessité. Le siège a commencé il y a trois ans et continue jusqu'à ce jour. Les houthistes et les groupes de résistance armés fidèles au Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour mènent des combats violents dans des zones peuplées. J'ai servi de médiatrice pour l'évacuation des enfants qui se trouvaient dans un orphelinat qui avait été pris d'assaut par des houthistes parce qu'ils voulaient y positionner des tireurs d'élite. Une fois les enfants évacués, une frappe aérienne de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a frappé un bâtiment situé à proximité et les a terrifiés, et beaucoup d'entre eux ont été blessés par des vitres brisées. J'ai rendu visite à des familles prises au piège des tirs croisés, je leur ai apporté des vivres et des fournitures et j'ai facilité leur évacuation, atténuant ainsi les risques qu'elles soient la cible de tireurs d'élite ou marchent sur des mines. Il est de plus en plus difficile d'échapper à la mort au Yémen.

Les consultations de paix menées à Stockholm ont permis de rassembler les parties, mais elles ont exclu les femmes et ont abouti à un accord qui ne tient pas compte des questions de genre. La création de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda atteste du sérieux du Conseil s'agissant de rétablir la paix au Yémen. Toutefois, l'Accord de Stockholm n'a pas encore été mis en œuvre. Quatre mois après la conclusion de l'Accord de Stockholm, selon les informations que nous recevons des membres de notre équipe qui se trouvent à Hodeïda, les affrontements armés se poursuivent et le nombre de familles déplacées augmente de jour en jour. Les membres de la population sont victimes de châtiments collectifs et sont privés de produits de première nécessité, notamment les produits alimentaires, les médicaments, le carburant et l'électricité. Les routes menant au centre-ville d'Hodeïda, où se trouve l'hôpital principal, sont bloquées. Beaucoup de personnes ont perdu la vie en essayant de s'y rendre.

De nouveaux fronts se sont ouverts à Hajja, ce qui a provoqué une crise catastrophique humanitaire, des déplacements de population et la famine. Les forces gouvernementales continuent de libérer des zones, tandis que les houthistes attaquent les tribus qui s'opposent à eux, persécutent les chefs tribaux et leurs familles et détruisent leurs maisons. Les frappes aériennes de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite continuent de prendre pour cible des zones civiles, notamment à Saada. Il y a une semaine, une explosion dévastatrice près d'une école de filles à Sanaa a entraîné la mort de 14 enfants, principalement des filles, et fait des dizaines de blessés parmi les civils. Les parties au conflit se rejettent mutuellement la faute pour ce crime odieux, et les victimes seront privées de leur droit à la justice s'il n'y a pas d'enquête indépendante.

Des entraves à l'accès humanitaire subsistent en raison du blocus général imposé par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, et les houthistes ont désormais recours au siège, et n'autorisent pas l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones sous leur contrôle. Tout récemment, ils se sont opposés à la livraison de vaccins contre le choléra, qui étaient indispensables. La faim est toujours utilisée comme arme de guerre. Des milliers de Yéménites n'ont pas les moyens d'acheter des vivres parce que leurs salaires ont été suspendus ou détournés, ce qui prive les membres de la population de leurs moyens de subsistance. On marie les filles pour obtenir de l'argent sous forme de dot, et on continue de forcer les garçons à rejoindre les rangs des combattants.

L'accord sur l'échange de prisonniers signé avant la réunion de Stockholm n'a pas encore été mis en œuvre. L'Association des mères des victimes d'enlèvements est préoccupée par les tortures et les mauvais traitements infligés aux civils en détention arbitraire, qui n'ont pas le droit à un procès équitable. L'Accord de Stockholm leur donne le statut de prisonniers de guerre et propose d'exiler les détenus libérés vers d'autres gouvernorats, les séparant ainsi de leurs familles. En outre, des femmes défenseuses des droits de l'homme, des journalistes et les membres des minorités religieuses telles que les baha'is sont détenus et n'ont aucun représentant dans les consultations de paix en cours qui puisse négocier leur libération.

La marge d'action des organisations de la société civile est de plus en plus limitée, surtout dans les zones contrôlées par les houthistes. Les femmes artisans de la paix sont détenues arbitrairement et forcées d'abandonner leurs activités de consolidation de

la paix et de promotion des droits des femmes et des droits humains. Des accusations d'actes immoraux et la diffamation sont utilisées contre les femmes, en plus des menaces physiques pour décourager les femmes défenseuses des droits humains de poursuivre leurs activités de militantes.

Les femmes ne sont pas des victimes passives de cette guerre. Avec des ressources limitées, elles ont dirigé les efforts visant à ramener la paix au Yémen et à rapprocher les communautés. Dans les zones tribales, les femmes peuvent contribuer aux efforts de médiation parce qu'on les respecte et qu'on leur fait confiance. La société patriarcale yéménite a déjà été ébranlée lorsque les femmes sont descendues dans la rue pour exiger des changements et ont obtenu le droit d'avoir une représentation de 30% dans le cadre du dialogue national.

Nous avons consulté la seule femme membre de la délégation gouvernementale aux consultations de paix, M^{me} Rana Ghanem, qui a proposé d'augmenter le nombre de sièges réservés aux femmes au sein des délégations – sièges qui doivent rester vacants si aucune femme n'est sélectionnée. Nous avons également approché des femmes houthistes qui ont indiqué qu'elles étaient prêtes à participer aux négociations de paix. Envisager d'inclure les femmes houthistes dans le processus de paix n'a rien d'impossible, vu qu'il y avait des femmes parmi les représentants des houthistes dans le dialogue national. Il n'y a plus d'excuse pour continuer à exclure les femmes, mais tel est le résultat d'un processus de paix mal conçu.

Parmi les autres groupes exclus du processus de paix figurent les populations du sud du pays, qui continuent d'exiger une solution juste à la question du Sud. Le fait qu'on continue de remettre à plus tard l'examen de leurs revendications est une bombe à retardement, qui pourrait devenir très bientôt un autre facteur de conflit.

Aujourd'hui, presque cinq ans après le début de la guerre dévastatrice au Yémen, nous, les membres de Women Solidarity Network, n'épargnons aucun effort pour nous substituer à l'État, en fournissant aux déplacés des vivres et des produits de première nécessité, en encourageant les jeunes à la consolidation de la paix plutôt qu'aux combats, en assurant la médiation pour la libération des détenus et en mettant fin aux conflits armés provoqués par la concurrence pour l'eau et les terres. Nous constatons avec déception que tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux n'ont

pas encore pris des mesures résolues pour mettre fin à la guerre et aux souffrances du peuple yéménite. Nous sommes déçues parce qu'en dépit nos appels incessants en faveur de l'inclusion des femmes, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix continue d'être tourné en dérision, et les femmes – qui sont les véritables artisans de paix – continuent d'être exclues du cessez-le-feu et du processus de paix. J'invite les membres du Conseil à s'engager sérieusement à nos côtés et à adopter une nouvelle approche audacieuse en prenant les mesures suivantes.

Le Conseil de sécurité doit agir pour mettre fin à ce conflit dévastateur et faciliter l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu global, y compris la campagne de bombardement aérien de la coalition dirigée par les Saoudiens et les attaques de missiles et de drones par les houthistes, au Yémen et au-delà de nos frontières. Le Conseil doit faire respecter l'Accord de Stockholm et mettre en œuvre l'échange de prisonniers, libérer sans condition tous les civils détenus arbitrairement et faire en sorte que toutes les parties répondent de leurs actes, en particulier les auteurs de troubles. Il faut qu'il mette en place des mécanismes pour appliquer les résolutions antérieures, en mettant l'accent sur les aspects liés au désarmement et à la démobilisation des houthistes, ainsi que sur l'accès humanitaire, à commencer par la mise en œuvre des évacuations sanitaires via l'aéroport de Sanaa et, en définitive, de la levée des blocus aérien, naval et terrestre.

Il doit continuer à adopter une approche qui vise à déconstruire le conflit et à adapter localement le processus de paix en créant des accords de paix localisés dans les zones de conflit, notamment à Taëz, ce qui implique que des couloirs humanitaires soient ouverts, que les combattants se retirent des institutions civiles et de la ville, et qu'il soit garanti qu'ils ne seront pas redéployés vers d'autres fronts.

En commençant par les zones libérées, le Conseil doit contribuer à ce que les institutions gouvernementales retrouvent leur pleine fonctionnalité, y compris les institutions qui fournissent des services, telles que le fonds de protection sociale. Il doit également aider le Gouvernement à remédier aux principaux contentieux et griefs dans les zones dont il a le contrôle. Il doit exiger des efforts sérieux pour démilitariser les villes libérées, en assurant la réinstallation des dépôts et campements militaires loin des zones peuplées, et faciliter la mise en place de forces de sécurité professionnelles bien formées, notamment aux droits de l'homme. Il faut qu'il insiste

pour que les salaires des fonctionnaires soient versés dans les zones contrôlées par les houthistes, en veillant à ce que le Gouvernement honore ses engagements, sur la base des listes de fonctionnaires de 2014.

Le Conseil doit exiger que les parties aux négociations ne comptent pas moins de 50% de femmes dans leurs délégations, que l'Envoyé spécial des Nations Unies et le Président du Comité de coordination du redéploiement consultent régulièrement les femmes et veillent à ce qu'elles soient véritablement associées à tous les processus de paix, et que les textes juridiquement contraignants qui appellent à un processus de paix sans exclusive utilisent un langage plus ferme et mettent l'accent sur l'inclusion des femmes, des jeunes, des populations du Sud et d'autres groupes sociaux marginalisés.

Nous espérons que nos recommandations éclaireront les décisions du Conseil, qu'elles conduiront à la prise de mesures robustes et déterminantes vis-à-vis des perturbateurs de la paix, et qu'elles contribueront à mettre un terme aux inutiles souffrances qu'endurent des millions de Yéménites.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Luqman de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie tous les intervenants. J'entends répartir mes remarques entre ce que l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, nous a communiqué et les informations que nous ont présentées M^{me} Gamba, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, et M^{me} Luqman, Présidente de Food for Humanity. Tous ont soulevé des arguments convaincants. Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock, M. Griffiths et le général Lollesgaard, Président du Comité de coordination du redéploiement, que nous entendrons tout à l'heure, de leurs inlassables efforts pour promouvoir la mise en œuvre des accords conclus à Stockholm.

M^{me} Luqman a livré un témoignage très fort, mais nous savons que l'ONU travaille d'arrache-pied pour une mise en œuvre effective. Je crois parler au nom du Conseil tout entier lorsque je dis qu'il veut vraiment rester uni dans ce sens derrière l'Envoyé spécial. Comme l'a dit ce dernier, le fait que des accords aient été obtenus sur le concept d'opérations de la première phase va dans le bon sens. Je ne pense pas que nous

sous-estimions l'ampleur de la tâche. L'Envoyé spécial a évoqué le fait que ce serait la première fois qu'il y aurait des retraits volontaires dans le contexte yéménite. Nous avons conscience de l'ampleur de la tâche. Mais, dans le même temps, nous voulons que les parties aient conscience du fait que l'absence de mise en œuvre est très préoccupante, et nous les exhortons toutes à mettre en place les mesures nécessaires pour parvenir à une mise en œuvre intégrale de l'Accord de Stockholm. Nous attendons également des parties qu'elles lèvent tous les obstacles qui empêchent l'ONU d'opérer efficacement à Hodeïda. Nous aurons quelques questions de suivi à poser lorsque nous passerons aux consultations à huis clos.

Je voudrais aborder ce qu'a dit le Secrétaire général adjoint Lowcock. Il me semble choquant que nous ne puissions pas avoir accès aux Red Sea Mills après tout ce temps. Après la dernière séance d'information (voir S/PV.8464), nous étions très optimistes, mais il est très décevant d'entendre que ces obstacles persistent. Je veux simplement me faire l'écho de l'appel que Mark a lancé : s'il est possible de préserver les céréales, même à ce stade avancé, nous devrions demander aux parties de redoubler d'efforts pour collaborer avec l'ONU dans ce sens. À l'évidence, le contraste entre les chiffres qu'il a fournis concernant la baisse de 80% de l'aide humanitaire et ce que nous savons déjà être la plus grande crise humanitaire au monde est extrêmement alarmant. Je suis à court de superlatifs pour dire à quel point c'est inquiétant.

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont annoncé des contributions très appréciées. Ils viennent d'annoncer que 200 millions de dollars avaient été déboursés au titre des promesses faites. Mais le plan de réponse humanitaire affiche toujours un déficit de financement de 1,5 milliard de dollars. Pour notre part, nous nous sommes engagés à verser 300 millions de dollars et nous avons avancé nos décaissements afin de pouvoir appuyer les Nations Unies. Mais je voudrais encourager tous les donateurs aujourd'hui à déboursier leurs fonds rapidement et à promettre des contributions supplémentaires tout au long de l'année.

En ce qui concerne les témoignages très forts que nous ont présentés la Représentante spéciale du Secrétaire général et M^{me} Luqman, je les remercie d'avoir mis l'accent sur les enfants. Aujourd'hui, le moment est très bien choisi pour mesurer à quel point la situation des enfants au Yémen est désespérée. Je voudrais également rendre hommage au Représentant

permanent de la Belgique et à sa mission pour tout le travail qu'ils accomplissent en faveur des enfants dans le conflit yéménite. Nous devons mûrement réfléchir à ce qu'il nous a dit. M^{me} Luqman nous a fait un compte rendu très explicite des répercussions que ce conflit persistant a pour les individus. Je crois qu'elle a tout à fait raison de demander des comptes au Conseil et de nous demander de collaborer avec les Nations unies pour faire davantage. Nous entendons prendre cela très au sérieux et nous ferons tout ce que nous pourrons.

Enfin, je voulais terminer en revenant sur l'Accord de Stockholm. Il a été conçu pour renforcer la confiance et préparer la voie à un processus politique global visant à mettre fin au conflit. C'est un objectif très important. Les enjeux sont trop élevés pour que nous puissions échouer. À notre avis, le Conseil doit être prêt à prendre des mesures plus énergiques si aucun progrès n'a été enregistré d'ici à notre prochaine séance. Je voudrais aborder ce point au cours des consultations d'aujourd'hui.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier tous les intervenants. Dans ma déclaration, je me concentrerai sur deux sujets principaux : l'état d'avancement de l'application de l'Accord de Stockholm, et la situation humanitaire au Yémen.

En ce qui concerne l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, en dépit de l'impasse dans laquelle se trouve la première phase du redéploiement et des obstacles auxquels se heurtent les travaux du Comité de coordination du redéploiement en raison des entraves délibérées aux activités de son président et du personnel, qui gênent souvent leur liberté de circulation et les empêchent d'exécuter leur mandat, défini dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, nous nous félicitons que M. Griffiths, lors de son exposé d'aujourd'hui, ait évoqué les accords détaillés conclus par les parties concernées pour appliquer cette phase.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial Griffiths, il est très important que les deux parties fassent preuve de la volonté politique nécessaire si nous voulons constater les progrès souhaités. Toutefois, nous réaffirmons qu'il est absolument impératif de faire preuve de bonne volonté et de convertir les paroles en actes en appliquant pleinement tous les aspects de l'Accord de Stockholm, y compris l'Accord sur la ville de Hodeïda et l'échange de prisonniers, outre la déclaration d'entente sur Taëz, car c'est la meilleure voie vers la reprise du prochain cycle

de consultations, lequel visera à régler les questions transversales pour sortir de la crise, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme de mise en œuvre, ainsi qu'aux textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive.

Nous réaffirmons notre plein appui aux efforts que déploient l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et Président du Comité de coordination du redéploiement. Conscients qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à cette crise chronique, et pour éviter tout retour à la case départ à Hodeïda, nous pensons qu'il convient, conformément à cette logique, de commencer rapidement à mettre en œuvre la résolution 2452 (2019), par laquelle le Conseil prie le Secrétaire général de lui rendre compte d'éventuels manquements de toute partie.

Pour ce qui est de la situation humanitaire, nous avons souligné à maintes reprises lors de précédentes séances la nécessité d'appliquer pleinement l'Accord de Stockholm, qui ouvre la voie à de nouvelles perspectives de règlement politique. L'Accord revêt aussi une dimension humanitaire profonde, l'objectif ultime étant d'atténuer les souffrances humanitaires du peuple frère du Yémen, notamment via l'ouverture de couloirs sûrs pour permettre que l'aide humanitaire parvienne à toutes les populations touchées et aux régions qui en ont le plus besoin, et que l'Organisation des Nations Unies et ses organismes compétents arrivent aux Red Sea Mills, où sont stockées d'importantes quantités de céréales pouvant nourrir 3,7 millions de personnes pendant 30 jours, comme M. Lowcock l'a indiqué dans son exposé.

Malgré la bonne coopération du Gouvernement yéménite et l'engagement qu'il a pris de faciliter un accès sûr aux Red Sea Mills et de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, il est encore difficile d'y parvenir, du fait des nombreux obstacles en place – ce qui risque de rendre périmés les produits qui y sont stockés – et des blocages auxquels se heurte le Comité de coordination du redéploiement.

La communauté internationale a réagi remarquablement face à la situation humanitaire au Yémen, comme en atteste l'important plan d'intervention des Nations Unies pour 2019, qui a été à la hauteur de l'ampleur de la crise. Le Koweït a annoncé une contribution de 250 millions de dollars,

portant ainsi le montant de l'aide qu'il a fournie depuis 2015 à 600 millions de dollars au total. D'autres importants donateurs, comme le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Union européenne, et d'autres pays, ont fait aussi de généreuses donations, témoignant ainsi de la nécessité de régler ce difficile aspect de la crise dont pâtit le Yémen depuis septembre 2014.

Dans le cadre de l'action menée pour remédier à cette situation, et tenant compte de ce qu'a dit M^{me} Gamba dans son exposé, à savoir que les deux tiers des enfants recrutés l'ont été par les houthistes, nous voudrions rappeler que le commandement unifié des forces de la coalition a créé une unité spécialisée dans la protection des enfants chargée de libérer les enfants recrutés, d'assurer leur réinsertion et de leur offrir soins médicaux et soutien psychologique avant de les remettre à leurs familles, le tout en coopération avec les agences internationales spécialisées, comme le Comité international de la Croix-Rouge. Cette unité a réussi à rendre à la vie civile 120 enfants jusqu'à présent, outre qu'elle a défini les règles d'engagement et veille à ce que les opérations militaires se déroulent d'une façon qui respecte les dispositions du droit international humanitaire.

Enfin, nous appelons à nouveau les parties yéménites à appliquer pleinement l'Accord de Stockholm sur Hodeïda et ses trois ports et sur l'échange de prisonniers, ainsi que la déclaration d'entente sur Taëz, afin de compléter les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour le Yémen en vue de parvenir à une solution politique sur la base des trois référents convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la conférence du dialogue national, et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015) pour mettre fin à cette crise et préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen, en s'abstenant de s'ingérer dans ses affaires intérieures.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les principaux intervenants de leurs exposés d'aujourd'hui. Nous avons écouté attentivement les informations concernant la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, ainsi que le rapport détaillé et préoccupant présenté sur la situation humanitaire. En décembre dernier, le monde entier s'est réjoui de la signature de l'Accord de Stockholm, voie vers le retour de la paix au Yémen. Les parties doivent garder

le même esprit de compromis démontré en décembre, traduire les paroles en actions concrètes sur le terrain et faire preuve de la volonté politique nécessaire pour régler le conflit.

La protection de la population civile et des infrastructures civiles est un principe fondamental du droit international humanitaire. C'est pourquoi nous sommes préoccupés par les attaques perpétrées ces dernières semaines dans l'ensemble du pays, en violation des normes établies et des règles régissant la conduite de la guerre. Les civils sont souvent privés de la protection à laquelle ils ont droit. Ce sont eux qui, une fois encore, paient le plus lourd tribut du conflit au Yémen. C'est pourquoi nous appelons les parties et les États qui les appuient à faire davantage durant la planification et l'exécution des opérations militaires pour protéger les civils

On a déjà dit dans cette salle que près de 80 % de la population totale du Yémen – 24 millions de personnes – ont besoin d'aide humanitaire et de protection sous une forme ou une autre. Dix millions de personnes sont au bord de la famine, et 7 millions d'autres sont sous-alimentées. Il s'agit là de niveaux catastrophiques qui exigent une réponse à la hauteur de la situation. Dans une situation de catastrophe alimentaire comme celle qui prévaut dans ce pays, il est inacceptable qu'à ce jour l'on n'ait pas encore garanti aux travailleurs humanitaire un accès aux silos de Hodeïda. Nous demandons que cette situation soit réglée dans les plus brefs délais possibles.

M^{me} Luqman a présenté quelques-uns des éléments les plus pertinents de nos discussions d'aujourd'hui. Dans une crise humanitaire d'une échelle insoupçonnée, le rôle des femmes yéménites en tant que négociatrices de l'accès humanitaire, en tant que vecteurs de confiance auprès des populations touchées, et en tant que fournisseuses de services de soins est tout simplement fondamental. C'est pourquoi nous devons nous appuyer sur elles et sur les organisations locales de femmes pour mener une grande partie de l'action humanitaire au Yémen – de la phase de planification à celle de la mise en œuvre des programmes de secours, y compris le financement nécessaire pour mener ces actions.

Il est essentiel qu'à la lumière des avancées enregistrées sur la voie de la paix au Yémen, nous continuions de tout mettre en œuvre pour trouver une solution politique, notamment grâce à une participation

significative des femmes et des jeunes au processus de règlement du conflit.

Outre la terrible crise alimentaire, qui est essentiellement le fait de l'homme, il est un autre facteur de dimension égale : l'accès à l'eau potable. Au Yémen, l'absence de services d'assainissement a entraîné une augmentation des maladies transmissibles par l'eau. Des centaines de milliers de personnes ont eu le choléra en 2018. Comme l'a si bien souligné M. Lowcock, ce taux a augmenté depuis le début de 2019, avec plus de 120 000 nouveaux cas potentiels. C'est pourquoi nous considérons nécessaire une action forte dans ce secteur, élément essentiel pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, en particulier des enfants.

Nous n'avons perçu aucun changement suffisant dans la vie des enfants suite à la signature de l'Accord de Stockholm. Les enfants sont ceux qui souffrent le plus de la guerre au Yémen. Les parents voient leurs enfants mourir dans leurs bras alors que les véhicules transportant des denrées alimentaires sont attaqués. Les enfants au Yémen se sont vu privés de leur droit à la vie, à la santé et à l'éducation. Combien d'autres enfants doivent encore mourir avant que l'on mette fin à ce conflit? Nous demandons aux parties d'accorder la priorité à la protection des enfants en tout temps. Cela doit définitivement aller de pair avec l'identification et la répression des auteurs de ces crimes. La communauté internationale doit apporter son expertise pour mettre au point les outils nécessaires pour rendre justice aux victimes de violations des droits de l'homme – une justice impartiale, respectueuse de la légalité et sûre.

Nous réaffirmons que, en tant que membre du Conseil, la République dominicaine reste déterminée à accompagner les efforts de mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, du Comité de coordination du redéploiement et de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. La vie de millions de Yéménites est devenue insupportable. La recrudescence de la violence perpétrée par les deux parties dans certaines régions du pays a entraîné de nouveaux déplacements. Alors que le conflit entre dans sa cinquième année, la sécurité et le bien-être de centaines de milliers de Yéménites las de la guerre continuent d'être compromis.

Enfin, le Conseil de sécurité reste uni dans la recherche d'une solution politique au conflit au Yémen, et nous voudrions réitérer le ferme appui de notre délégation aux efforts acharnés déployés par M. Griffiths pour trouver une solution. Nous appelons les parties à participer de bonne foi à ces négociations

et à maintenir leurs engagements dans le même esprit que celui dont elles ont fait preuve à Stockholm, en décembre dernier.

Nous ne voulons pas terminer sans souligner le travail héroïque mené sur le terrain par l'ONU et ses organismes, ainsi que par les organisations non gouvernementales, qui, au quotidien, font face à la dimension humaine de ce conflit, et ce sans relâche, pour garantir la survie des millions de victimes de cette catastrophe humanitaire. Qu'ils sachent que leurs actions ne seront pas oubliées. Le Conseil de sécurité est avec eux.

M. Delattre (France) : Je remercie vivement nos quatre intervenants pour leurs présentations très éclairantes. Je tiens à mon tour à saluer la présence parmi nous de M. Norbert Röttgen, Président de la Commission des affaires étrangères du Parlement allemand. Je souhaite aujourd'hui revenir sur trois points.

D'abord, je souhaite réaffirmer avec force le soutien de la France aux efforts inlassables de l'Envoyé spécial et du général Lollesgaard au sein du Comité de coordination du redéploiement et à la tête de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Il faut le marteler : seule une solution politique est à même de mettre fin au conflit au Yémen. Nous passons des messages en ce sens à l'ensemble de nos interlocuteurs, y compris les interlocuteurs régionaux.

L'Envoyé spécial nous l'a dit, et nous partageons son analyse : la fenêtre d'opportunité pour mettre fin au conflit est toujours ouverte et doit être saisie de toute urgence par les parties. Nous apportons ainsi tout notre soutien aux propositions présentées au Gouvernement yéménite et aux houthistes visant à faciliter la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Nous appelons les deux parties à respecter leurs engagements et à débiter sans délai les opérations de redéploiement, sans chercher à exploiter les mouvements qui pourraient être effectués par l'autre partie. L'obtention de résultats à Hodeïda doit en effet permettre de recréer une dynamique vertueuse vers une solution politique, ainsi que de tisser des liens de confiance entre les parties, qui sont absolument impératifs. La solution militaire dans ce contexte est moins que jamais une option.

Deuxièmement, nous restons néanmoins très inquiets concernant la situation sur le terrain. Si la relative préservation du cessez-le-feu à Hodeïda est un développement positif qu'il faut saluer en tant que tel, l'intensité des hostilités a augmenté partout sur le

reste du territoire, et la situation humanitaire y reste extrêmement préoccupante. Les parties doivent donc maintenir leur engagement auprès de l'Envoyé spécial et du général Lollesgaard, en jouant un rôle responsable et constructif pour ne pas mettre en péril le processus. Dans cette situation, le rôle de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, déployée en janvier, et le renforcement de la présence de l'ONU sur place sont essentiels. Il est important que le reste des observateurs prévus par le mandat de la Mission puissent arriver dans les meilleurs délais. Il est attendu des parties, conformément à leurs engagements, qu'elles assurent la sécurité et la libre circulation des personnels de l'ONU.

Les parties doivent aussi faire tout le nécessaire pour que les acteurs humanitaires puissent travailler en sécurité et bénéficier des accès nécessaires. Les blocages bureaucratiques, les menaces, le harcèlement, les arrestations et les campagnes de diffamation, notamment à Sanaa, doivent impérativement et immédiatement cesser. Il faut également protéger les infrastructures – surtout les hôpitaux, endommagés par les hostilités à Taëz et à Saada en particulier – et les écoles, où les enfants sont particulièrement exposés.

Je souhaite attirer l'attention du Conseil en particulier sur la situation des enfants au Yémen. Parmi les premières victimes du conflit, les enfants sont recrutés et utilisés à grande échelle. Le prochain rapport du Secrétaire général sur le sujet devrait nous fournir un éclairage sur cette situation inacceptable. Au Yémen, comme dans les autres situations de conflits, notre responsabilité commune est de tout entreprendre pour mettre un terme aux violations si graves commises contre les enfants en particulier.

Après l'espoir suscité par l'Accord de Stockholm, l'impact sur les populations d'un nouvel échec du processus engagé serait catastrophique et nous ramènerait en territoire inconnu. Il est donc urgent d'obtenir des progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, pour créer la confiance nécessaire à la reprise des discussions en vue d'un accord politique global. Mais le processus politique ne peut être conditionné seulement à la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda : les deux doivent avancer en parallèle, afin de nourrir une vraie dynamique. La relance des discussions sur un accord politique global et inclusif, tenant compte de la diversité des acteurs yéménites, politiques bien sûr, mais également ceux issus de la société civile, est la seule véritable perspective pour

mettre un terme aux souffrances de la population yéménite. L'attention particulière que l'Envoyé spécial porte au rôle des femmes yéménites est, de ce point de vue, essentielle. Le renforcement de l'association des femmes aux discussions de paix, au Yémen comme ailleurs, est une condition du succès.

Le Conseil, après avoir adopté à l'unanimité les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2018), doit à tout prix éviter le piège qui consisterait à laisser retomber l'espoir engendré à Stockholm. Nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre. Notre mobilisation collective est, au contraire, plus nécessaire que jamais, et dans ce chemin exigeant vers la paix au Yémen, l'unité du Conseil de sécurité est notre atout le plus précieux. Ce n'est pas le cas, on le sait, sur toutes les crises, pour le dire de manière très diplomatique. Alors, sachons utiliser cette unité comme un levier pour mettre tout le poids du Conseil de sécurité au service d'une solution politique qui, aujourd'hui, malgré l'ampleur des difficultés, est à portée de main.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, et la Représentante spéciale du Secrétaire général, Virginia Gamba, pour leurs exposés, ainsi que M^{me} Muna Luqman pour sa déclaration. La Chine salue les efforts déployés par l'ONU et les organismes humanitaires compétents pour faire avancer le processus politique et améliorer la situation humanitaire au Yémen.

À l'heure actuelle, le cessez-le-feu est généralement respecté à Hodeïda et dans les zones avoisinantes, mais les conditions de sécurité sont précaires et il n'y a guère eu de progrès dans l'application des accords. Le conflit au Yémen dure depuis de nombreuses années, et les conditions de sécurité ne nous donnent aucune raison d'être optimistes. La situation humanitaire est catastrophique, et le pays est confronté à de multiples défis économiques et sociaux. Toutefois, toutes les parties yéménites restent désireuses de promouvoir la mise en œuvre des accords en quête d'une solution politique. Les efforts de médiation de l'ONU ne se sont pas relâchés un seul instant, ce qui nous a permis d'obtenir un certain succès ces derniers mois. Il incombe à la communauté internationale de rester saisie de la question du Yémen, en se mobilisant davantage. Il faut continuer de faire preuve de patience et ne pas perdre confiance. La Chine pense qu'à l'avenir, les travaux doivent être axés sur les domaines suivants.

Premièrement, nous devons continuer d'insister pour que l'Accord de Stockholm, qui n'a pas été facile à conclure, soit mis en œuvre. C'est un important point de départ pour la transition du Yémen du conflit à la paix. Les parties yéménites doivent le mettre en œuvre avec sérieux. En ce qui concerne la question du redéploiement en particulier, elles doivent intensifier leur coopération avec l'ONU, régler les différends par le dialogue et mettre en œuvre des accords concrets. Les consultations sur les échanges de prisonniers et sur la question de Taëz doivent se poursuivre, et il faut s'employer à parvenir le plus tôt possible à un accord viable tout en continuant de renforcer la confiance mutuelle. Le processus de déploiement au Yémen de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda doit se poursuivre, et la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies chargé d'appuyer et de surveiller la mise en œuvre des accords doivent être garanties.

Deuxièmement, il faut encourager les parties yéménites à maintenir un dialogue et des négociations politiques efficaces. Les différentes parties au Yémen sont actuellement fortement divisées. Les fondements d'une confiance mutuelle sont encore loin d'être solides. Le chemin menant à un règlement politique reste long. À long terme, la reprise des pourparlers de paix politiques demeure impérative pour trouver une solution globale à la question du Yémen. L'Organisation des Nations Unies doit continuer de jouer le rôle de médiatrice principale. Le Conseil de sécurité doit rester uni, tenir pleinement compte des vues des pays concernés et des pays de la région et les respecter, continuer d'apporter un appui politique au dialogue et aux négociations entre les parties yéménites et exhorter les pays de la région à maintenir leur assistance constructive à cette fin.

Troisièmement, des efforts vigoureux doivent être déployés pour améliorer la situation humanitaire au Yémen. La communauté internationale doit accroître l'aide humanitaire au Yémen, honorer ses engagements et fournir un appui financier et en nature ciblé, notamment des vivres et des médicaments, afin d'aider le pays à faire face à la famine, à l'épidémie de choléra, aux déplacements et à d'autres problèmes. L'action des organismes humanitaires des Nations Unies sur le terrain doit être appuyée par un accès humanitaire, tout en garantissant la sécurité des travailleurs humanitaires. Les besoins humanitaires des femmes, des enfants et d'autres groupes vulnérables doivent être au premier rang des priorités, et il faut aider le Yémen à améliorer son économie afin qu'il puisse répondre aux besoins fondamentaux de sa population.

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) s'est récemment rendu dans certains pays de la région pour nouer un dialogue constructif avec les pays concernés. Il s'est agi d'un exercice positif qui nous a aidés à mieux comprendre les positions des différentes parties et qui a permis d'uniformiser le programme du Comité 2140 avec l'objectif primordial de parvenir à un règlement politique de la question yéménite. La Chine était représentée au sein de la mission du Comité pour appuyer le renforcement du dialogue entre le Comité et les parties concernées. Pour régler la question yéménite, il n'y a pas d'autre choix qu'une solution politique. Les parties concernées doivent défendre la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen et appuyer une solution politique largement inclusive obtenue via le dialogue et les négociations, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme de mise en œuvre et de l'issue de la Conférence de dialogue national sans exclusive. Le rôle de la communauté internationale est de créer un environnement favorable dans lequel les parties yéménites pourront mettre en œuvre les accords et parvenir à une solution politique.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de l'organisation de la présente séance, et nous remercions les intervenants de leurs exposés. Nous saluons et appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour mettre fin au conflit dans ce pays; c'est la meilleure mesure à prendre pour protéger la population en détresse.

Le Pérou a noté avec une profonde préoccupation l'absence de progrès tangibles dans la mise en œuvre des importants accords conclus en Suède, et la recrudescence de la violence observée ces dernières semaines dans diverses régions du pays. Nous pensons qu'il est essentiel d'agir rapidement et fermement afin de maintenir la dynamique engendrée lors de la réunion tenue en Suède et de parvenir à la mise en œuvre de ce qui a été convenu, en particulier en ce qui concerne l'accord sur le port de Hodeïda, étape indispensable pour avancer vers une solution politique au conflit. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'engagement, de la souplesse et de la patience dont fait preuve le Gouvernement du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour. Nous espérons qu'Ansar Allah sera dans des dispositions similaires, qui soient conformes aux attentes de la communauté internationale. En conséquence, nous jugeons encourageantes les

informations que nous a fournies Martin Griffiths sur l'accord conclu pour la mise en œuvre de la première phase. Nous les exhortons à ne pas laisser passer cette occasion propice, qui est fondée sur la garantie que le Conseil veillera au strict respect des engagements pris par les parties. Nous les exhortons également à honorer leurs engagements en matière d'échange de prisonniers. À cette fin, nous devons insister sur le fait que toute difficulté dans le processus ne doit pas justifier le retour à l'option militaire, qui ne ferait qu'aggraver ce qui est déjà considéré comme la plus grave crise humanitaire du monde.

Nous voudrions également souligner qu'il importe que les pays qui ont une influence sur les parties puissent contribuer à faire en sorte que l'Accord de Stockholm soit respecté, que le discours belliqueux et les accusations réciproques soient abandonnés et que toutes les divergences soient surmontées par la voie diplomatique. Nous devons également rappeler que toutes les parties sont tenues de respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous déplorons la mort d'enfants, parmi tant d'autres morts et blessés, dans une attaque récente perpétrée aux alentours d'écoles à Sanaa. Nous espérons que ces faits regrettables et d'autres faits antérieurs feront l'objet d'enquêtes approfondies et que les responsables seront dûment identifiés et punis. Nous soulignons qu'il importe de s'attaquer parallèlement à la situation humanitaire, qui semble s'aggraver sur le terrain. Nous sommes particulièrement préoccupés par les niveaux alarmants d'insécurité alimentaire et par la détérioration des indicateurs économiques, qui aggravent les souffrances de la population.

Nous notons également l'urgence de contenir la nouvelle et inquiétante épidémie de choléra, à l'approche de la saison des pluies. À cette fin, une attention particulière doit être accordée à la remise en état et à l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement afin d'éviter des niveaux de propagation dévastateurs, tels que ceux enregistrés l'année dernière. Nous pensons également qu'une attention prioritaire doit être accordée à la situation dramatique des femmes et, en particulier, des enfants, comme M^{me} Gamba nous l'a dit, en raison de leur vulnérabilité accrue aux manifestations de violence psychologique, physique et sexuelle. En conséquence, nous nous félicitons de la signature à Riyad, le 25 mars, d'un mémorandum d'accord avec la coalition pour protéger les enfants. D'autre part, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour que les salaires des fonctionnaires, y compris ceux de

Hodeïda, soient payés, et nous l'exhortons à s'abstenir de mesures commerciales qui pourraient aggraver la situation humanitaire difficile dans le nord du pays. Nous tenons à souligner que l'instauration d'une paix durable exigera de nombreux compromis afin de définir une vision commune de l'avenir. Toutes les composantes de la population yéménite devront être représentées, et les femmes et les jeunes devront effectivement participer aux processus politiques, comme l'a souligné M^{me} Luqman.

Je termine mon intervention en remerciant les autorités saoudiennes, yéménites, iraniennes, jordaniennes et omanaises d'avoir récemment reçu le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), que j'ai l'honneur de présider. Nous apprécions tout particulièrement le haut niveau de nos interlocuteurs, la profondeur des discussions et l'appui unanime suscité par la solution politique préconisée par l'ONU. Je remercie également l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, le Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, la Coordinatrice résidente au Yémen et d'autres fonctionnaires des Nations Unies des précieux renseignements qu'ils ont fournis au Comité et de l'action dévouée qu'ils mènent dans des conditions très difficiles. Nous pensons que cette visite, en plus d'avoir permis de vérifier sur place la mise en œuvre du régime de sanctions, a été utile pour lancer un signal politique fort, à savoir que le Conseil de sécurité et ses organes subsidiaires respectifs donnent la priorité à la situation au Yémen et suivent de près l'évolution de la situation sur le terrain. Nous fournirons bientôt un rapport plus détaillé.

Enfin, nous réaffirmons l'attachement du Pérou à une paix durable au Yémen, qui mette fin à cette tragédie humanitaire et favorise la stabilité régionale.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je remercie les intervenants de leurs présentations ce matin.

Nous partageons la frustration quant au retard pris dans la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Au vu de l'urgence humanitaire, cet accord ne peut pas échouer. Aussi, nous saluons l'annonce ce matin d'un accord sur la première phase du redéploiement, et nous appelons toutes les parties à le mettre en œuvre dès que possible. Nous appelons également tous les parties à respecter intégralement le cessez-le-feu, et d'une manière générale, nous les appelons à mettre en œuvre l'Accord de bonne foi. Nous réitérons à cet égard notre

plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, ainsi qu'aux efforts du général Lollesgaard.

Deuxièmement, les efforts pour améliorer la situation humanitaire catastrophique restent indispensables. Je voudrais tout d'abord faire écho à l'appel lancé par le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock en ce qui concerne l'accès humanitaire, et en particulier l'accès aux Red Sea Mills. Nous avons également entendu son appel à verser les contributions annoncées le plus vite possible. En ce qui concerne la Belgique, sa contribution au Fonds humanitaire pour le Yémen sera disponible en mai. Nous appelons les autres contributeurs à faire de même.

Troisièmement, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des enfants au Yémen. Ils sont les plus grandes victimes de ce conflit, comme la Représentante spéciale Virginia Gamba vient de le décrire. Les enfants sont recrutés, tués, voire mutilés par toutes les parties. Il y a encore des frappes aériennes sur des écoles et des hôpitaux, même si la coalition a été délistée pour cette violation l'année passée. La violence sexuelle est un grand problème et le phénomène des mariages d'enfants a fortement augmenté. Il y a eu plusieurs cas d'interdiction d'accès à l'aide humanitaire pour les enfants. Aussi nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à prendre des mesures efficaces et urgentes pour mettre fin à toutes ces violations. Dans ce contexte, nous nous félicitons de la signature d'un mémorandum d'entente entre la Représentante spéciale et la coalition, et nous attendons avec intérêt l'élaboration d'un programme d'activités pour mettre en œuvre ce mémorandum de façon concrète et significative. Nous demandons à l'Envoyé spécial Martin Griffiths de veiller à ce que des mesures visant la protection des enfants soient au cœur du processus de paix.

Enfin, le témoignage de M^{me} Muna Luqman reflète l'importance de la société civile au Yémen. Son expérience en tant que médiatrice à Taëz démontre l'importance d'impliquer les femmes dans les processus de paix et dans la mise en œuvre des accords conclus.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tous les intervenants de leurs exposés instructifs, bien qu'alarmants. Je saisis également cette occasion pour réitérer notre plein appui aux efforts que déploie l'Envoyé spécial Martin Griffiths, et exprimer notre reconnaissance aux organismes des Nations Unies au Yémen pour le travail qu'ils accomplissent.

En dépit des efforts visant à traduire les textes issus des consultations de Stockholm par des résultats tangibles sur le terrain, les progrès accomplis en termes de redéploiement des forces depuis Hodeïda sont pour le moment très limités. Nous prenons note du compromis auquel sont parvenues les parties concernant la première phase du redéploiement, et nous les prions instamment de lancer le processus de retrait sans plus attendre. Dans le même temps, il est essentiel que le cessez-le-feu soit maintenu et que les parties respectent l'Accord de Stockholm en renonçant à la violence et en faisant preuve de retenue. Même si le Conseil attache toujours une grande importance aux progrès à Hodeïda, nous continuons de suivre l'évolution de la situation dans d'autres parties du Yémen. Nous sommes profondément préoccupés par la menace de la violence dans plusieurs gouvernorats et par l'incidence des atrocités sur les civils. Nous sommes particulièrement choqués par la souffrance des enfants yéménites, qui restent les principales victimes du conflit. La perte de vies civiles n'est pas uniquement contraire au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme; elle est moralement abjecte. Je réitère que toutes les parties doivent respecter scrupuleusement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Toutes les violations doivent faire l'objet d'enquêtes, et les responsables doivent être amenés à rendre des comptes.

La Pologne est par ailleurs profondément préoccupée par l'aggravation de la crise humanitaire. Actuellement, plus de 20 millions de Yéménites souffrent d'insécurité alimentaire, et près de 240 000 personnes sont en train de mourir de faim. La récente épidémie de choléra est exacerbée par la situation humanitaire désespérée. Alors que les besoins humanitaires continuent d'augmenter, nous accueillons avec satisfaction les résultats de l'événement de haut niveau pour les annonces de contributions organisé à Genève, et nous saluons la générosité des donateurs, auxquels nous nous associons en nous engageant à verser une contribution. L'efficacité de l'appui financier restera cependant limitée tant que ne seront pas levés tous les obstacles à l'accès humanitaire et aux livraisons commerciales. Les parties doivent permettre et faciliter les importations d'aide humanitaire et les importations commerciales au Yémen, notamment le carburant, et garantir un accès sûr et sans entrave de l'aide et du personnel humanitaires, notamment en levant toutes les restrictions bureaucratiques et en délivrant les visas en temps voulu. Nous leur demandons également de

s'employer en priorité à ouvrir des couloirs humanitaires et à garantir sans plus attendre l'accès à toutes les installations humanitaires. L'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen ne doit être politisée par aucune des parties prenantes.

La situation au Yémen exige une action rapide et résolue. Les événements sur le terrain montrent à quel point il est urgent de relancer le processus politique et de trouver une solution politique globale à la crise. La reprise du dialogue politique entre parties yéménites avec la participation véritable de tous les groupes de la société yéménite, y compris les femmes et les jeunes, est une condition essentielle pour mettre un terme à la souffrance du peuple yéménite, et cela doit se faire dans les plus brefs délais.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui, et je remercie en particulier les équipes des Nations Unies sur le terrain au Yémen des efforts inlassables qu'elles déploient dans des conditions exceptionnellement difficiles.

Depuis décembre, le Conseil exhorte les parties à démontrer leur attachement à un règlement politique en se redéployant de Hodeïda, conformément aux dispositions de l'Accord de Stockholm. Si nous ne devons pas minimiser l'importance du cessez-le-feu à Hodeïda, qui tient à un fil, la poursuite de la violence risque de compromettre l'Accord de Stockholm. Cela dit, le cessez-le-feu n'est pas une fin en soi. Il est temps de s'appuyer sur la dynamique créée par le cessez-le-feu et sur l'accord relatif au concept d'opérations pour lancer la première phase du retrait. Nous devons poursuivre les pourparlers afin de mettre un terme au conflit.

Le Gouvernement yéménite travaille avec l'Envoyé spécial des Nations Unies depuis plus d'un mois pour identifier des conditions de redéploiement qui lui soient acceptables. Nous remercions le Président Hadi Mansour et le Gouvernement yéménite de leur appui au Comité de coordination du redéploiement. Nous nous félicitons que les houthistes aient finalement accepté le concept d'opérations pour la première phase du retrait, et nous allons suivre la situation de près pour voir s'ils respectent cet accord. Le Gouvernement yéménite a fait preuve d'un engagement clair en faveur du processus dirigé par l'ONU. Il est maintenant temps pour les houthistes de montrer à la communauté internationale qu'eux aussi prennent au sérieux le processus de l'ONU et les accords qu'ils ont conclus à Stockholm.

Au cours des trois derniers mois, nous avons également exprimé nos vives préoccupations quant au report continu de la mission du Programme alimentaire mondial visant à remettre en état et à rouvrir les Red Sea Mills. Mais aujourd'hui, comme l'ont dit Mark Lowcock et un certain nombre d'autres intervenants, les silos des Red Sea Mills sont toujours fermés et les stocks de nourriture qui s'y trouvent risquent de pourrir. À l'heure actuelle, les houthistes sont les seuls à en bloquer l'accès, et ils seront les seuls à blâmer si la nourriture se gâte.

Notre soutien à Martin Griffiths et au général Lollesgaard demeure inébranlable. De concert avec leurs équipes et la communauté humanitaire internationale, ils font tout ce qu'ils peuvent pour aider les parties à trouver une solution au conflit et à sauver des vies yéménites. Nous félicitons le Gouvernement yéménite de s'être joint à eux dans cet effort et appelons les houthistes à faire de même sans plus attendre.

M. Ntsoane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance sur la situation humanitaire au Yémen. Nous aimerions également remercier de leurs observations les personnes qui ont fait des exposés. Ma délégation voudrait aborder aujourd'hui trois points : la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, la situation humanitaire et les répercussions du conflit au Yémen sur les femmes et surtout sur les enfants.

Premièrement, en ce qui concerne l'Accord de Stockholm, l'Afrique du Sud juge encourageant que l'Accord tienne encore en dépit des nombreuses difficultés. Nous exhortons les parties à le mettre pleinement en œuvre, car il demeure le seul espoir d'instaurer la paix et la stabilité au Yémen. Nous nous félicitons également de l'annonce faite ce matin selon laquelle les deux parties ont accepté le plan de redéploiement. Nous notons avec regret les récents affrontements autour d'Hodeïda, les plus intenses que nous ayons connus depuis la signature de l'Accord de Stockholm. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de toute nouvelle escalade et appelons à la reprise des échanges de prisonniers et à la mise en œuvre de la déclaration d'entente sur Taëz, comme l'exige l'Accord de Stockholm, et d'autres mesures de confiance. Il est également vital que toutes les parties redéplient leurs forces qui se trouvent à Hodeïda, ce qui exige une solution politique avec des compromis de la part de toutes les parties concernées. Nous jugeons encourageant qu'aucune des deux parties n'ait jusqu'à présent cherché à s'emparer de nouveaux territoires

à Hodeïda. Nous sommes également encouragés par l'évolution positive de la situation sur le terrain, notamment la récente session de la Chambre des députés du Yémen, la première depuis plus de quatre ans à réunir plus de 130 parlementaires.

Deuxièmement, il est clair que la situation humanitaire reste catastrophique. L'Afrique du Sud continue d'appeler toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à protéger la sécurité des travailleurs humanitaires afin d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Là où des violations ont été signalées, nous demandons la tenue d'enquêtes indépendantes. En outre, nous appelons toutes les parties au conflit à prendre des mesures concrètes pour faire face à la crise humanitaire du pays, en particulier s'agissant des risques de famine et d'une nouvelle épidémie de choléra. Nous appelons par ailleurs les donateurs à débloquer de toute urgence les contributions annoncées dans le plan d'aide humanitaire afin de répondre à la situation humanitaire sur le terrain.

Troisièmement, et c'est un point important, concernant la question de la sécurité des femmes et des enfants, nous nous félicitons de la signature d'un mémorandum d'accord visant à élaborer au cours des deux prochains mois un programme d'activités qui permettra de renforcer la protection des enfants. L'Afrique du Sud juge encourageantes ces mesures positives et espère que d'autres dispositions seront prises dans ce sens. Il importe également que le mémorandum d'accord soit pleinement mis en œuvre pour assurer la sécurité des groupes vulnérables. Malgré cet engagement positif, nous avons été consternés par les informations faisant état du meurtre de civils, dont quatre enfants, le 26 mars, dans une explosion près de deux écoles à Sanaa, et dans une autre attaque le 7 avril, qui a fait 14 morts. Les écoles doivent être des lieux d'apprentissage et ne doivent jamais être prises pour cible pendant un conflit. Les enfants sont parmi les membres les plus vulnérables de la société. Notre conscience collective ne peut nous permettre de tolérer de tels actes et nous nous devons de condamner ces attaques contre les enfants. Nous appelons toutes les parties au conflit à mettre en place des mesures pour que de tels incidents ne se reproduisent plus à l'avenir. L'Afrique du Sud demande également que les auteurs de ces actes soient dûment inscrits sur la liste figurant dans le rapport annuel du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé, conformément aux pratiques de l'ONU.

Pour terminer, ma délégation continue d'appeler à un règlement pacifique du conflit sous la direction du Yémen. Nous espérons que la somme de l'élan positif suscité par les discussions de Stockholm et la signature de l'Accord conduira à de nouveaux progrès sur le plan politique. Les différends au Yémen ne peuvent être résolus militairement et ne feront qu'empirer si ce conflit évitable perdure. Les pourparlers en cours sont entravés par la poursuite des combats, ce qui ne favorise pas l'instauration d'un climat de confiance, première étape sur la voie d'un règlement négocié. Si le statu quo persiste, la communauté internationale aura manqué à son devoir envers la population yéménite et en particulier les enfants.

M. Moriko (Côte d'Ivoire) : Ma délégation félicite M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour leurs exposés circonstanciés sur les derniers développements de la situation au Yémen. Elle adresse également ses félicitations à M^{me} Virginia Gamba et M^{me} Muna Luqman, respectivement Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et Présidente de l'organisation Food for Humanity, pour leurs présentations et leur grande implication dans le processus de paix au Yémen.

La Côte d'Ivoire salue l'adoption des résolutions 2451 (2018), 2452 (2019) et 2456 (2019) portant création respectivement du Comité de coordination du redéploiement et de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et reconduisant le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) et le mandat du Groupe d'experts. Cependant, elle note avec regret qu'en dépit des progrès enregistrés, y compris l'Accord de Stockholm prévoyant le cessez-le-feu et le retrait des forces en présence, plus de 3 000 cas de violations de cette trêve ont été signalés. La poursuite des hostilités depuis 2015 fait vivre au Yémen la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU. En effet, cette crise affecte près de 22 millions de Yéménites, dont 14 millions sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë et exposés à des maladies endémiques difficiles à éradiquer. En outre, la Côte d'Ivoire reste particulièrement préoccupée par la recrudescence du phénomène des enfants soldats dans la crise yéménite.

Bien plus, elle note avec une vive préoccupation l'ampleur de la déscolarisation qui affecte les enfants du

Yémen. Selon l'ONU, plus de 2 millions d'enfants sur les 7 millions en âge d'aller à l'école sont déscolarisés. Cette situation est la conséquence, selon plusieurs organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, du non-paiement des salaires des enseignants et de la destruction des établissements scolaires. Mon pays, en condamnant ces attaques contre les établissements scolaires, appelle toutes les parties au conflit à mettre en œuvre le plan d'action des Nations Unies visant à mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats au Yémen, d'une part, et à respecter le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, d'autre part. Ma délégation voudrait féliciter à cet égard l'UNICEF pour tous les efforts qu'elle déploie en faveur de l'éducation au Yémen et l'encourager à poursuivre son programme de paiement des arriérés de salaires d'environ 100 000 enseignants. Elle salue également l'organisation, le 26 février 2019 à Genève, de la conférence des donateurs qui a permis de recueillir un montant significatif de 2,6 milliards de dollars pour le financement du plan de riposte humanitaire de l'ONU de 2019. Mon pays exhorte par ailleurs les belligérants au respect de leurs engagements et les appelle à observer le cessez-le-feu, condition indispensable à l'acheminement sûr et sans entraves de l'aide alimentaire et des produits de première nécessité aux populations en détresse.

Pour conclure, mon pays invite les acteurs du conflit yéménite à privilégier la voie du dialogue en vue d'un règlement politique de la crise, à respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire et à se garder de toute action unilatérale de nature à compromettre le processus de paix. La Côte d'Ivoire réaffirme son soutien à M. Martin Griffiths et à M. Mark Lowcock, pour leur engagement en faveur de la résolution définitive et durable de la crise au Yémen, ainsi qu'aux équipes d'observation du Comité de coordination du redéploiement et de la MINUAAH, pour leur détermination à faire aboutir le processus de paix. Elle réitère ses félicitations à M^{me} Virginia Gamba pour son engagement en faveur des actions de lutte contre le recours systématique aux enfants soldats dans la crise au Yémen et exhorte M^{me} Muna Luqman à poursuivre ses actions dans le cadre d'un processus de paix qui se veut davantage inclusif.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions tous les intervenants d'aujourd'hui de leur analyse d'ensemble de la situation politique, militaire et humanitaire au Yémen.

La Russie et le Yémen entretiennent depuis des décennies des relations amicales fondées sur le respect mutuel et des liens multiformes dans de nombreux domaines. Nous sommes profondément chagrinés par ce qui se passe aujourd'hui au Yémen. Force est de reconnaître que la situation au Yémen demeure tragique. En dépit des efforts déployés, tant par l'intermédiaire de l'ONU que par les voies bilatérales, la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, notamment le redéploiement des forces armées à Hodeïda, l'échange de prisonniers et la désescalade à Taëz, est au point mort. Les parties au conflit se rejettent mutuellement la responsabilité. Cela doit cesser. Nous appelons tous les Yéménites à renoncer aux mesures unilatérales qui compromettent les perspectives de lancement d'un processus politique à part entière et entravent gravement les efforts de médiation de l'ONU. Nous attendons la mise en œuvre de la première phase du redéploiement.

Même si le fragile cessez-le-feu à Hodeïda tient toujours, nous sommes préoccupés par l'intensification des hostilités dans d'autres régions du pays. L'intensification des tensions entrave le lancement des efforts de redéploiement. Toutes les parties au conflit au Yémen doivent s'abstenir de discours agressifs et de mesures unilatérales et faire preuve de retenue. Le comportement de toutes les parties doit être guidé par le principe de l'État d'abord et avant tout, plutôt que par des intérêts étroits.

Nous voudrions souligner qu'il existe des chances de faire des progrès à Hodeïda et de passer à des discussions sur les paramètres d'un règlement, ce sur quoi Martin Griffiths travaille actuellement. La communauté internationale doit appuyer collectivement ses efforts. Les efforts coordonnés de toutes les parties prenantes permettront de débloquent d'autres aspects de l'Accord de Stockholm. Les tentatives visant à marginaliser l'une ou l'autre partie sont contre-productives. Nous devons comprendre que l'ensemble d'accords élaborés et conclus en Suède nous offre une chance unique de sortir du cercle vicieux de la tragédie yéménite. Nous saluons le dévouement et le professionnalisme avec lesquels Martin Griffiths, Michael Lollesgaard et nos collègues sur le front humanitaire accomplissent leur travail pour amener les parties yéménites à appliquer les accords conclus à Stockholm.

La Russie continuera d'appuyer les efforts de médiation de l'ONU au Yémen à titre national et en coopération avec ses partenaires régionaux et internationaux, en mettant à profit ses contacts avec

toutes les parties. Pour que les efforts de médiation de l'ONU soient couronnés de succès, celle-ci doit pouvoir compter sur la coopération des parties au conflit elles-mêmes ainsi que sur celle des acteurs régionaux et internationaux. Nous espérons qu'ensemble, nous serons en mesure de convaincre toutes les parties qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit au Yémen. Nous sommes convaincus que la poursuite du déploiement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda facilitera le processus de désengagement des forces belligérantes et contribuera également à stabiliser la situation au Yémen dans son ensemble.

Le peuple yéménite a désespérément besoin de paix. Nous exhortons toutes les parties à désamorcer la situation. Nous leur demandons de mettre immédiatement de côté toutes leurs divergences, de coopérer avec l'ONU et de s'employer à remédier à la situation humanitaire catastrophique dans le pays, qui a été décrite par M. Lowcock aujourd'hui. La majorité de la population yéménite souffre de la faim et a besoin d'aide, sous une forme ou une autre – et nous sommes au XXI^e siècle. La menace imminente du choléra plane sur le pays et ce sont les enfants qui sont les premiers à souffrir, comme l'a indiqué M^{me} Gamba. Nous devons tous partir du principe que même si le conflit prend fin dans un avenir proche, le peuple yéménite continuera à dépendre de l'aide extérieure pendant longtemps. L'infrastructure civile et économique est en ruines et le coût de sa reconstruction ne cesse d'augmenter au fil des jours. Nous exhortons la communauté des donateurs à reconnaître la gravité du problème et à répondre favorablement à l'appel lancé par le Coordonnateur des secours d'urgence. La fourniture d'une aide humanitaire d'urgence aux Yéménites est une priorité. Comme de nombreux autres États Membres de l'ONU, y compris les pays voisins du Yémen, nous continuerons d'aider la population de ce pays qui souffre depuis longtemps.

Un autre point important est que l'aide humanitaire en provenance de l'étranger doit être distribuée sans discrimination à l'ensemble de la population dans toutes les régions du pays, quelle que soit la partie qui contrôle un territoire donné. C'est exactement ce que fait la Russie. Nous voudrions appeler l'attention sur l'importance qu'il y a à respecter strictement les dispositions du droit international humanitaire et à garantir un accès sans entrave aux travailleurs humanitaires. Le recours aveugle à la force, y compris les frappes contre des cibles civiles, est inacceptable.

Nous tenons toutefois à souligner qu'en dépit de l'importance de l'aide humanitaire, la solution aux problèmes du Yémen passe par un règlement politique durable et global. C'est dans ce cadre qu'il faut mettre fin à la violence, mettre en place des organes gouvernementaux opérationnels, reconstituer l'armée et relancer l'activité économique. La lutte contre le terrorisme, qui profite du chaos actuel, est une question d'une importance capitale au Yémen. Nous tenons à souligner que la mise en place du processus politique au Yémen serait une contribution importante à la stabilisation de la situation dans l'ensemble de la région. Le lancement d'un processus d'élaboration de mesures de sécurité et de confiance dans le golfe Persique et, à terme, dans l'ensemble du Moyen-Orient, conformément à l'initiative bien connue de la Russie, contribuerait à régler certaines situations de crise, notamment le conflit au Yémen. Une fois de plus, nous exhortons nos amis au sein de la région à répondre favorablement à la proposition de la Russie et la communauté internationale à appuyer les efforts déployés dans ce sens. Les menaces et les affrontements doivent céder la place au dialogue et à la coopération, auxquels tous les États de la région, y compris l'Iran et les pays du golfe Persique, doivent participer. Nous conjuguons nos efforts de toute urgence pour améliorer le climat, ce qui nous permettra à tous, sous les auspices de l'ONU, de nous concentrer sur le règlement des conflits dans la région.

Je voudrais rappeler une fois de plus la résolution 598 (1987), dans laquelle le Conseil a prié le Secrétaire général de mettre en place, avec les États de la région, une architecture de sécurité. Les conditions pour le lancement de ces travaux sont attendues depuis longtemps et sont plus que jamais nécessaires.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, je voudrais remercier votre délégation d'avoir organisé cette séance importante durant votre présidence. Je voudrais également remercier tous les intervenants des exposés édifiants et détaillés qu'ils viennent de nous présenter sur les derniers événements au Yémen.

La République de Guinée équatoriale a suivi de très près les tristes événements qui continuent de frapper le peuple yéménite. Ces dernières semaines, une importante délégation du Conseil de sécurité, dont mon pays faisait partie, a eu l'occasion de se rendre dans certaines zones de ce pays, où elle a eu des rencontres informelles avec certaines des parties au conflit, qui

ont fourni des informations d'actualité et exprimé leurs préoccupations face à la persistance du conflit.

Plus de 100 jours se sont écoulés depuis la signature de l'Accord de Stockholm et, à ce jour, il n'a pas été possible de mettre en œuvre la première phase du redéploiement des forces. Nous accueillons avec satisfaction l'information selon laquelle les deux parties en conflit conviennent de procéder à Hodeïda à ce redéploiement des forces conformément au plan établi par le général Michael Lollesgaard, comme le prévoit la première phase de l'Accord de Stockholm. Nous espérons que, dans le sillage de cette acceptation par les deux parties, le redéploiement se matérialisera bien.

Nous prenons acte des efforts déployés par les parties pour améliorer la situation, mais nous souhaitons leur demander un engagement plus profond, qui ne soit pas dominé par des préconditions ou par une volonté de reporter l'entrée en vigueur de l'Accord, afin de mettre un terme aux souffrances de millions de Yéménites. Nous sommes face à un blocus qui fait des ravages parce que l'accès humanitaire est rendu impossible. Nous sommes face, d'une part, à l'immobilité de certains volets importants de l'Accord de Stockholm, tels que l'échange de prisonniers et la déclaration d'entente sur Taëz, qui faciliterait l'entrée de l'aide humanitaire et, d'autre part, à la paralysie dans la ville de Hodeïda, ce qui empêche l'accès aux Red Sea Mills, où est entreposée une quantité de céréales suffisante pour nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois.

Nous souhaitons également, concernant la situation des droits de l'homme au Yémen, nous faire l'écho de la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, M^{me} Michelle Bachelet, qui a souligné que la gravité de la situation des droits de l'homme méritait notre attention et qui a appelé à lever les restrictions sur les fournitures humanitaires.

La question de la sécurité, tant de la population yéménite que du personnel des organismes humanitaires internationaux qui fournissent une assistance au Yémen, préoccupe elle aussi au plus haut point notre délégation. À cet égard, nous exhortons les parties à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, en protégeant la vie, la santé et la dignité de la population en général, ainsi que les biens nécessaires à son développement. Malgré les difficultés persistantes, nous admirons et félicitons le Gouvernement yéménite pour les efforts qu'il déploie aux fins de payer les salaires de certains fonctionnaires et enseignants.

Le temps passé depuis le début de ce conflit nous a montré que l'option militaire ne pourra pas ramener la paix aux Yéménites. C'est pourquoi nous voudrions appeler les parties à faciliter, via un dialogue franc et sans exclusive et avec la médiation des services diplomatiques de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Griffiths, dans un climat favorable à la confiance et en respectant le droit international et les résolutions du Conseil, un règlement politique définitif qui garantisse la paix et la stabilité dans tout le Yémen. À cette fin, nous ne pouvons méconnaître le risque d'instabilité annoncé par les dirigeants du Conseil de transition du Sud s'ils ne prenaient pas part aux pourparlers de paix en cours.

Les houtistes et M. Mohammed Ali al-Houthi nous ont donné une immense satisfaction lorsqu'ils ont accepté de participer aux négociations qui ont eu lieu à Stockholm avec le Gouvernement. Nous leur lançons un appel spécial pour qu'ils nous donnent de nouveau satisfaction en contribuant à la mise en œuvre effective et intégrale de l'accord de paix issu de ces négociations. À défaut, la population yéménite, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, continuera d'endurer les considérables souffrances qui se reflètent dans des chiffres alarmants. Selon l'organisation Save the Children, depuis le début de ce conflit, plus de 85 000 enfants de moins de 5 ans sont morts de faim et de maladies extrêmes et plus de 8 millions d'enfants n'ont pas un accès adéquat à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène. Par ailleurs, plus de 24 millions de Yéménites, soit 80 % de la population, ont besoin d'aide et 20 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, dont quelque 10 millions sont en danger d'inanition absolue.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris que, très récemment, des affrontements ont eu lieu à Abs, dans le gouvernorat de Hajjah, et ailleurs, entraînant le déplacement de 100 000 personnes. Comme si tout cela ne suffisait pas, le nombre des cas de choléra a triplé cette année par rapport au premier trimestre 2018, et le rial s'est fortement déprécié par rapport au dollar, ce qui obère le pouvoir d'achat de la population. Ces chiffres saisissants sur le degré de souffrances endurées par la population yéménite ne nous rappellent-ils pas qu'il est grand temps de régler une fois pour toutes ce conflit, dont le journaliste Cesar Chelala a dit qu'il s'agissait non pas d'une guerre mais d'un massacre?

Enfin, je voudrais renouveler l'appui sincère de la Guinée équatoriale au peuple yéménite, en appelant le Conseil, le système des Nations Unies et la communauté internationale à continuer de soutenir les efforts de médiation de M. Martin Griffiths et de toutes les personnes qui œuvrent sur le terrain pour sauver les victimes et trouver une solution concertée, pacifique et durable à ce conflit, ce massacre des enfants, des femmes et des personnes âgées – bref, de la population civile au Yémen.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier tous les intervenants des informations complètes et précieuses qu'ils et elles nous ont fournies sur la situation au Yémen.

La toute première déclaration de ma délégation sur cette question, en janvier 2019 (voir S/PV.8441) était pleine d'espoir et d'optimisme et prévoyait que, dans les trois mois suivants, nous allions connaître une évolution plus positive pour le peuple yéménite. Pourtant, d'après ce que nous ont dit les intervenants aujourd'hui, il semble que ce ne soit pas le cas. Les appels lancés dans la résolution 2451 (2018), que le Conseil a adoptée le 21 décembre 2018, n'ont pas été entendus. Cela dit, et après avoir écouté les exposés, l'Indonésie tient à souligner trois points.

Premièrement, les parties doivent honorer leurs engagements et insister pour que soit mis en œuvre l'Accord de Stockholm, en particulier l'Accord sur Hodeïda. Les houthistes doivent redoubler d'efforts pour redéployer les forces depuis les ports de Hodeïda, entre autres, et la ville de Hodeïda, et pour permettre à la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda d'être pleinement opérationnelle et de surveiller la mise en œuvre de l'Accord.

Des couloirs humanitaires doivent être mis en place sans plus attendre afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire. Il faut procéder d'urgence à l'échange de prisonniers, avant le mois sacré du Ramadan. Ils doivent pouvoir retrouver leur famille pour ce mois. Avant le début du deuxième dialogue prévu par l'Envoyé spécial, la discussion sur la ville de Taëz doit être lancée et doit avancer, et le comité mixte doit avoir été établi.

Deuxièmement, les parties doivent respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. L'Indonésie est préoccupée par l'exposé présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Virginia Gamba, concernant

l'utilisation et le recrutement illégal d'enfants dans les conflits armés. D'après le rapport publié l'an dernier par le Secrétaire général sur le conflit au Yémen (S/2018/465), les Nations Unies ont attesté 842 cas de recrutement et d'utilisation de garçons âgés parfois d'à peine 11 ans. Parmi ces cas, 534 ont été attribués aux houthistes.

Nous sommes également préoccupés par la récente attaque qui a fait au moins 14 morts, dont des enfants, et plusieurs blessés. À cet égard, toutes les parties doivent respecter les règles d'engagement et éviter de cibler les écoles ou les installations médicales. L'Indonésie demande aussi à toutes les parties de remplir l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international de protéger les enfants contre toutes les formes de violence. La protection des civils doit également être une priorité, étant donné que depuis 2015 des dizaines de milliers de personnes, des civils pour la plupart, auraient été tuées au cours de ce conflit.

Troisièmement, des efforts continus doivent être déployés pour organiser un deuxième dialogue et trouver une solution globale et durable au conflit et à la crise au Yémen. Puisque c'est le Conseil de sécurité qui s'occupe du maintien de la paix, ces négociations et ce dialogue doivent être au cœur de nos travaux; les résultats ne doivent pas être obtenus par des pressions militaires. C'est pourquoi l'Indonésie appuie pleinement les efforts de l'Envoyé spécial visant à garantir la tenue d'un deuxième dialogue. Un dialogue continu et inclusif impliquant les femmes permettra aux différentes parties au Yémen de s'asseoir à la même table, et il faut espérer qu'ainsi les mesures de confiance en train d'être mises en œuvre continueront de se développer.

Alors que le ramadan – mois sacré pour les frères et sœurs musulmans – commencera bientôt, nous espérons que les Yéménites pourront sentir que ce mois sera cette année différent des années précédentes. Les Yéménites doivent commencer à sentir souffler le vent de la paix et ils doivent garder bon espoir en une paix durable et en la reconstruction de leur pays.

La communauté internationale se tient aux côtés du peuple yéménite, et nous sommes en train de redoubler d'efforts pour voir quelques progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord conclu l'année dernière.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Allemagne.

Ayant entendu toutes les déclarations faites ici et tous les appels lancés autour de cette table, je pense que nous avons tous l'air d'être des disques rayés. Depuis notre dernier débat (voir S/PV.8469), ni la situation humanitaire ni la situation des droits de l'homme n'ont connu d'améliorations. Le droit international humanitaire est violé. Nous entendons parler de nouvelles attaques contre les écoles et les hôpitaux; la famine s'est aggravée; et le choléra se propage. Cela est très, très frustrant. La seule chose de positive est ce dont a parlé notre collègue français et le fait que le Conseil de sécurité est uni.

Encore une fois, après avoir écouté tous les orateurs, je pense que nous sommes tous d'accord qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit. Nous devons tout mettre en œuvre pour garantir une solution politique, et je pense que la voix du Conseil de sécurité doit être entendue.

Comme d'autres, nous appuyons pleinement M. Martin Griffiths. Nous sommes très encouragés par le fait qu'il ne renonce jamais et qu'il recommence encore et encore. Je le félicite de l'accord auquel il est parvenu sur l'application de l'Accord de Stockholm. Bien entendu, nous jugerons sur pièces.

Nous croyons qu'il importe aussi de réfléchir aux prochaines étapes et d'œuvrer en faveur d'un accord-cadre sur la phase de transition. L'Allemagne est disposée à accueillir une éventuelle prochaine réunion et appuie le travail qu'effectue sur le terrain la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Nous sommes prêts à envoyer jusqu'à 10 observateurs pour aider au travail qui se fait là-bas. Nous sommes prêts aussi à travailler en coulisses avec notre Fondation Berghof, dont il a parlé, sur la deuxième voie, car nous pensons que cette voie est importante et qu'il importe de parler à toutes les parties de la région afin de faire des progrès.

S'agissant du processus de paix, nous estimons qu'il importe au plus haut point – et là je voudrais faire écho à ce qu'a dit M^{me} Luqman – que nous incluions des femmes dans le processus de paix. Ce ne doit pas être la même chose qu'à Stockholm où, je crois, il n'y avait qu'une seule femme à la table. Il faut qu'il y ait davantage de femmes autour de la table durant la prochaine série, non seulement parce que les femmes sont les plus touchées, mais aussi parce qu'elles représentent la moitié de la population, et l'expérience montre que lorsque les femmes sont impliquées dans les négociations de paix, nous pouvons effectivement enregistrer des progrès.

L'inclusion de la jeunesse est également essentielle, et là je tiens à remercier M^{me} Gamba de son rapport, qui était dévastateur. Je ne peux m'empêcher de faire écho à ce qu'elle a dit dans sa déclaration, à savoir que les enfants doivent avoir une chance de survivre. Je ne peux que l'encourager à continuer de faire entendre sa voix et à dire ce qu'elle pense concernant le sort des enfants qui sont entraînés dans la guerre et qui souffrent – Anatolio a fourni des chiffres terribles là dessus. Je l'encourage aussi à aller au Groupe de travail sur les enfants dans les conflits armés pour leur faire rapport sur la situation à Yémen. Nous appuyons aussi ce qu'elle et d'autres ont dit concernant l'application du principe de responsabilité. Il est impensable que les personnes qui commettent des crimes graves restent impunies.

Enfin, en ce qui concerne la situation humanitaire, l'Allemagne a elle aussi contribué 100 autres millions de dollars pour 2019, dont la plus grande partie a été décaissée. Nous voulons appuyer en particulier le programme WASH (Eau, assainissement et hygiène) de l'UNICEF et les autres programmes de lutte contre le choléra.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois et vous souhaiter plein succès, ainsi qu'à la délégation amie de l'Allemagne.

Le peuple yéménite aspire à la paix, à la sécurité et à la stabilité. Le Président de la République, M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, l'a souligné à plusieurs reprises, et l'a encore réaffirmé dans son dernier discours devant le Parlement réuni dans le gouvernorat de Hadramout samedi dernier. À cet égard, le Gouvernement yéménite a déployé des efforts considérables pour parvenir à une paix durable. Désireux d'atteindre ce noble objectif, il a participé à nombre de séries de négociations menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Mais les milices armées houthistes, à l'instigation de l'Iran et avec son appui, s'efforcent délibérément de faire échouer ces consultations et de les vider de leur sens, et de saper les chances de paix en refusant de mettre en œuvre les accords convenus, le dernier étant l'Accord de Stockholm.

Plus de quatre mois se sont écoulés sans qu'aucun progrès n'ait été enregistré dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, et ce à cause du refus des milices houthistes d'accepter les avantages de la paix, et de leur entêtement, de leur arrogance, de leur manœuvres dilatoires et de leur exploitation des souffrances des enfants de notre peuple, l'objectif étant d'engranger des gains politiques et militaires et de mettre en œuvre leur projet sectaire et dynastique. La trahison et la violation des pactes sont le propre de ces milices.

Au cours de cette dernière période, le Gouvernement yéménite, ainsi que les frères de la coalition, ont fait preuve de beaucoup de souplesse et de patience aux fins de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, dont la conclusion est un pas positif fait vers la réalisation d'une paix durable sur la base des termes de référence convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence du dialogue national inclusif et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en premier la résolution 2216 (2015). Cet accord permet d'atténuer les souffrances du peuple yéménite et d'acheminer l'aide humanitaire aux groupes de la population qui souffrent de la faim et de la maladie, notamment du choléra, qui a entraîné la mort de centaines de personnes à cause du refus des milices houthistes de permettre que les vaccins destinés à lutter contre cette maladie parviennent aux personnes qui en ont besoin dans les régions touchées. J'aurais aimé entendre M. Lowcock parler de ce problème, qui a entraîné une augmentation du nombre de décès dus au choléra, qui se propage dans les zones contrôlées par les milices houthistes.

Le Gouvernement yéménite a travaillé de manière constructive avec l'ONU, par l'intermédiaire de son Envoyé spécial pour le Yémen, M. Martin Griffiths. Nous avons appuyé tous les plans de redéploiement et de retrait, notamment le plan présenté par le général de corps d'armée Michael Lollesgaard le 18 février, qui comprend deux phases. Nous avons convenu de commencer la mise en œuvre de la première phase en prenant des mesures pour régler les problèmes de sécurité. Lors d'une réunion tenue avec l'Envoyé spécial à un moment où les milices houthistes avaient refusé le redéploiement, S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi a émis diverses idées pour résoudre les problèmes de sécurité, notamment la création d'un mécanisme tripartite commun. Cette proposition a été approuvée par l'Envoyé spécial et le général de corps d'armée Lollesgaard. Cependant, les milices houthistes l'ont rejetée. Ces milices envoient

souvent des lettres au Conseil la veille de ses séances sur le Yémen, dans lesquelles elles acceptent verbalement les propositions formulées qu'elles refusent ensuite de mettre en œuvre sur le terrain. Elles reviennent sur leurs déclarations en trompant la communauté internationale et le Conseil de sécurité. Les milices entravent les travaux du Comité de coordination du redéploiement à Hodeïda et empêchent tout progrès. Elles ont refusé à maintes reprises que le Président du Comité rencontre l'équipe gouvernementale dans les régions contrôlées par le Gouvernement yéménite.

De leur côté, les membres de l'équipe gouvernementale risquent leur vie pour participer aux réunions organisées par le général de corps d'armée Lollesgaard dans les zones contrôlées par les milices houthistes, afin de faciliter le travail de la Mission des Nations Unies et d'appuyer ses efforts visant à effectuer les retraits et à procéder au redéploiement. Les milices visent les sites des réunions conjointes avec le Président du Comité en lançant des obus de mortier, des drones et des roquettes Katioucha contre eux. Il s'agit là d'une violation flagrante des règles de l'ONU et d'une intention manifeste de fragiliser l'Accord sur Hodeïda et l'ensemble du processus de paix.

La semaine dernière, les milices houthistes ont pris pour cible le convoi du général de corps d'armée Lollesgaard et des agents humanitaires, les empêchant d'accéder aux Red Sea Mills, qui abritent 51 000 tonnes de céréales, soit assez de céréales pour nourrir 3,7 millions de Yéménites pendant un mois. Cela pourrait entraîner le pourrissement des stocks de céréales.

Je m'associe à la représentante du Royaume-Uni pour demander à M. Lowcock de nous dire qui empêche les organismes des Nations Unies et le Programme alimentaire mondial d'accéder aux Red Sea Mills. Le Gouvernement yéménite est toujours prêt à coopérer avec l'ONU et ses organismes, notamment le Programme alimentaire mondial, pour faciliter l'accès aux Red Sea Mills et l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones sûres qui sont sous son contrôle.

Les milices houthistes ont commis plus de 3047 violations depuis le 18 décembre 2018. Elles ont cherché à provoquer les forces armées nationales et la coalition arabe, fait de nombreuses victimes et causé d'énormes dégâts matériels. En effet, 134 martyrs sont tombés et 668 personnes ont été blessées, dont des femmes et des enfants. Les milices continuent de multiplier leurs affrontements avec les forces de l'Armée nationale. Elles utilisent les territoires du gouvernorat

de Hodeïda pour lancer des drones et des hors-bord. Elles continuent de cibler les civils et les installations publiques et privées, d'envoyer davantage de renforts militaires et de fortifier leurs sites défensifs en posant des mines, en érigeant des barricades et en creusant des tunnels. Plus de 777 tunnels ont été creusés à ce jour, contre 70 en décembre 2018. Tout cela démontre que les milices houthistes ne veulent pas sincèrement mettre en œuvre l'Accord de Stockholm. Au contraire, elles gagnent du temps, induisent le Conseil en erreur et trompent la communauté internationale.

Non seulement les houthistes font obstacle à l'Accord sur Hodeïda, mais ils refusent également de mettre en œuvre l'accord concernant la libération des prisonniers, les détenus arrêtés arbitrairement, les personnes disparues de force et les personnes qui sont assignées à résidence. C'est le seul accord qui a été conclu avant le cycle de négociations en Suède. Les milices houthistes tentent de se servir de cet accord, qui appelle à la libération de tous les détenus, pour qu'il leur soit profitable au détriment de celles et ceux qui souffrent et de leurs familles. Aucune négociation politique n'est envisageable sur cette question humanitaire.

Le Gouvernement yéménite a adopté une série de mesures économiques et pris des décisions pour tenter de sauver l'économie yéménite, pour redresser la situation économique, pour mettre fin à l'effondrement de la monnaie nationale, pour alléger les souffrances du peuple, pour améliorer les conditions de vie et humanitaires, et pour reprendre possession du cycle monétaire en faisant passer les flux financiers et les transactions commerciales du marché noir au marché bancaire officiel, qui vise à instaurer des contrôles et à répondre aux exigences internationales afin de lutter contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent et de limiter la spéculation aléatoire sur la devise nationale, tout en diminuant la demande de monnaie étrangère.

Le Gouvernement yéménite a pris un certain nombre de mesures pour honorer ses engagements envers les citoyens. Nous versons des pensions aux retraités et des salaires aux fonctionnaires du gouvernorat de Hodeïda, ainsi qu'aux employés des secteurs de l'éducation et de la santé. Nous avons l'intention de payer les salaires de tous les fonctionnaires dès que nous pourrions commencer à percevoir et à gérer toutes les recettes publiques, en coopération avec la communauté internationale.

Nous remercions les pays donateurs et les organisations internationales pour le généreux soutien qu'ils se sont engagés à apporter à la conférence de haut niveau de 2019 pour financer l'action humanitaire au Yémen, qui s'est tenue à Genève le 26 février dernier dans le but d'atténuer les souffrances du peuple yéménite. Nous remercions tout particulièrement le Royaume d'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'État du Koweït, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne, ainsi que tous les autres pays amis et frères. Nous exhortons de nouveau les États à garantir que ces engagements soient honorés.

Le samedi 13 avril dernier, une session extraordinaire du Parlement s'est tenue dans la ville de Seïyoun, dans le gouvernorat du Hadramout. Cela a confirmé et démontré l'unité des Yéménites, quelles que soient leur appartenance politique, leurs positions et leur classe sociale. La session reposait sur des fondements juridiques et l'esprit national, tout en s'en remettant aux responsables parlementaires pour renforcer le rôle des institutions constitutionnelles, pour accomplir de nombreuses tâches législatives qui appuient le pouvoir exécutif dans la restauration de l'État, pour mettre fin au coup d'État et à la rébellion armée des milices houthistes, soutenus par l'Iran, pour rétablir le contrôle de l'État dans tout le pays, et pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité, en plus de mettre en œuvre les résultats obtenus à l'issue du dialogue national et de poursuivre le processus politique. Au cours de cette session, le Parlement examine, entre autres, le budget de 2019 présenté par le Premier Ministre.

En 2014, le Gouvernement yéménite a signé avec l'ONU un programme de travail visant à mettre fin au recrutement des enfants. En décembre 2018, il a également signé une feuille de route pour mettre en œuvre le plan, et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés. Le Gouvernement collabore avec l'équipe de pays pour mettre en œuvre ce plan. La République du Yémen a approuvé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, et le Gouvernement yéménite déploie de grands efforts pour réhabiliter et réinsérer les enfants qui avaient été recrutés par les milices houthistes. Nous les remettons à leurs familles par l'intermédiaire du Centre de réhabilitation pour enfants de Ma'reb, qui est financé par le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaires. À cet égard, nous remercions les pays de la coalition, notamment le Royaume d'Arabie saoudite, des efforts considérables qu'ils déploient pour aider le Gouvernement yéménite à protéger les enfants

et à prévenir leur recrutement tout en les réhabilitant et en les réinsérant dans la société.

J'aimerais poser à M^{me} Gamba la question suivante sur le recrutement des filles. Qui est responsable du recrutement des filles? Les houthistes ont un groupe armé appelé les Zeinabites. Ce groupe armé recrute des filles de force tout en profitant de leur situation humanitaire.

Je tiens à réaffirmer une fois de plus ce que M. Lowcock a dit au sujet des visas et à ajouter quelque chose. Le Gouvernement yéménite a démontré sa volonté de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies et ses organismes en délivrant des visas par l'intermédiaire de toutes ses ambassades dans le monde sans retard ni entrave. Il est de notre responsabilité, en tant que Gouvernement yéménite, d'appuyer les efforts des Nations Unies. Toutefois, celles et ceux qui entravent

l'entrée du personnel des Nations Unies et de ses institutions au Yémen sont les houthistes eux-mêmes.

Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et à préserver sa crédibilité tout en mettant en œuvre ses résolutions sur le Yémen. Il doit faire davantage pression sur les milices armées houthistes pour qu'elles mettent en œuvre sans délai l'Accord de Stockholm. Cet accord est au centre de l'attention et la pierre angulaire du processus politique. En conséquence, il faut identifier l'entité qui le sape, car son échec anéantirait les espoirs du peuple yéménite d'instaurer une paix durable et de mettre fin au conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 40.